

L'Œuvre

JOURNAL FRANÇAIS DE VULGARISATION

T.S.F.

Direction, Administration & Publicité: 53, Rue Réaumur, Paris (2^e) Téléph: Louvre 03-72
La plus forte vente nette des publications radiotechniques

Rédacteur en chef: PAUL BERGHÉ

Abonnements. — France: un an, 40 francs; six mois, 22 francs. — Etranger: un an, 70 francs; six mois, 38 francs.

CHEQUES POSTAUX: 530-71

La Radiodiffusion à la Chambre

A l'occasion de la discussion du Budget des P.T.T. devant la Chambre des Députés, la bataille sur le statut de la radiodiffusion s'est amorcée. Nous donnons ci-dessous quelques-unes des interventions les plus caractéristiques, telles qu'elles ont été enregistrées par le Journal Officiel:

M. le président. — La parole est à M. Gaston-Gérard, mandaté par le groupe de la gauche radicale.

M. Gaston-Gérard. — Messieurs, à diverses reprises, au cours du débat budgétaire, j'ai fait appel à votre bienveillante et indulgente attention pour préconiser certaines mesures qui me semblaient nécessaires en vue d'une exploitation meilleure de notre patrimoine national et d'un plus grand rayonnement de la pensée et de l'art français.

Je ne saurais donc omettre de venir, je ne dirai pas « à mon tour », car mon tour des circonstances imprévues me l'ont fait perdre au profit d'amiables collègues, mais à une heure qui n'est pas encore trop tardive, ajouter quelques arguments à ceux qui vous ont été fournis vendredi pour justifier les grands et légitimes espoirs que fonde l'opinion éclairée sur l'organisation future de la radiodiffusion.

Ce sera pour moi l'occasion de souligner encore — et je crois que ce ne sera pas inutile — les inquiétudes de tous ceux qui s'intéressent à l'expansion de l'influence française, devant l'état stationnaire dans lequel nous restons et dont il faut dégager les causes et les dangers.

Je suis persuadé que vous voudrez ensuite, monsieur le Ministre, nous rassurer par des promesses formelles sur l'exécution du programme qui avait été annoncé au Parlement, il y a quinze mois, lors du remaniement du ministère Poincaré.

A cette époque, M. le Président du Conseil nous disait toute l'importance qu'il attachait à la création immédiate d'un réseau national de radiodiffusion.

Pourquoi cette volonté d'action n'a-t-elle pas été suivie d'effet? C'est ce que se demande, non sans quelque angoisse, l'opinion publique, surtout lorsqu'elle constate l'état actuel de notre réseau de radiodiffusion, comparé à l'essor des réseaux installés dans tous les pays qui nous entourent.

Je voudrais, très rapidement, préciser les causes d'une inquiétude partagée par des milliers de Français et rechercher le remède qu'il conviendrait d'apporter d'urgence à la situation, sans limiter pour cela, en aucune façon, le droit du Parlement, qui doit décider seul et souverainement en matière de statut définitif de la radiodiffusion. (Très bien! très bien!)

Sans vouloir faire un historique complet des origines et du développement de la radiodiffusion, laissez-moi vous rappeler que les premières expériences ont été faites en même temps aux Etats-Unis et en France. La Compagnie Westinghouse, à Pittsburg, aux Etats-Unis, donnait des concerts à la même époque où la station de Sainte-Adresse, en France, obtenait des résultats identiques.

Cela se passait en 1921. Depuis, nous assistons, dans l'un et l'autre de ces pays, à un essor scientifique de valeur comparable, mais à des réalisations bien différentes dans le domaine des installations émettrices d'ondes.

Jugez-en, messieurs! En 1921, il n'y avait aux Etats-Unis qu'une station de radiodiffusion, avec quelques milliers d'auditeurs. Sous un régime de liberté, les stations se multiplient. En 1928 on en compte plus de 600 effectuant des émissions régulières quotidiennes, alors que 100 autres donnent des émissions bi-hebdomadaires ou tri-hebdomadaires; au total, 700 stations fonctionnent.

Je n'ai pas le loisir de vous indiquer comment, par des ententes sur les horaires, succédant à un régime chaotique comportant des interférences de postes, on est arrivé à une organisation plus rationnelle, qui fournit des auditions sinon impeccables, du moins sans cesse améliorées.

Deux organisations principales se partagent l'exploitation de 80 postes d'émission environ: la National Broadcasting qui exploite 63 stations et la Columbia Broadcasting qui en exploite 16.

En 1928, les dépenses de la National Broadcasting ont été de 9 millions de dollars; 4 millions pour les dépenses artistiques, 3 millions pour les dépenses techniques, 2 millions pour les frais généraux, commerciaux et divers.

Les seules recettes des contrats de publicité ont permis d'y faire face. Bien entendu, les auditeurs ont eu le bénéfice de cette activité dans un régime de liberté. Le nombre des récepteurs, au 31 décembre 1928, s'élevait approximativement à 7 millions et demi et il s'est accru, pendant l'année 1929, de 1 million et demi.

En réalité, ces chiffres doivent être considérablement augmentés, car la déclaration des récepteurs n'est pas obligatoire aux Etats-Unis. On estime qu'il faut compter au moins sur 11 millions de récepteurs.

Vous plaî-t-il, messieurs, de connaître les conséquences économiques de la radiodiffusion?

A la fin de l'année 1928, 1.400 usines américaines fabriquent du matériel de radiodiffusion et 45 usines fabriquent des lampes utilisées dans les appareils. 335.000 ouvriers travaillent à ces fabrications. Plus de 15.000 maisons de commerce sont spécialisées dans la vente des appareils et des accessoires. Mille ingénieurs sont employés aux recherches techniques. Le montant global des ventes d'appareils s'élève, en 1929, à 18 milliards de francs.

Les Etats-Unis exportent pour plus de 500 millions de francs d'appareils et de pièces détachées, tandis que leurs importations globales ne dépassent pas une valeur de 10 millions environ.

Si bien que l'industrie radiophonique française qui, après 1921, époque à laquelle elle n'était distancée par aucune autre, pouvait espérer trouver dans l'exportation un débouché à son exploitation, doit constater aujourd'hui que le matériel américain a la première place au Canada, au Japon, en Australie, au Brésil, en Espagne, on peut dire partout.

L'énorme développement de l'industrie américaine lui a permis au surplus d'abaisser considérablement son prix à l'unité. Un poste de T.S.F. ordinaire, qui à l'origine se vendait 3.000 à 4.000 francs, vaut aujourd'hui de 1.200 à 1.500 francs.

La puissance des stations varie de 5 à 25 kilowatts-antenne. Toutefois, les Etats-Unis ont d'ores et déjà installé des stations de 50 kw. et de 100 kw., donnant ainsi un exemple qui sera suivi de réalisations prochaines en Angleterre et en Allemagne.

M. le Ministre des Postes. — Il l'est déjà dans presque tous les Etats d'Europe, mais pas en France.

M. Gaston-Gérard. — Quelle est la situation de la France qui, ne l'oublions pas, il est bon de le répéter, était en 1921 sur le même plan que les Etats-Unis?

Le poste français le plus puissant occupe actuellement le 34^e rang sur la liste des seuls postes européens. Demain, la situation sera encore plus défavorable, pour des raisons que j'examinerai dans un instant.

En ce qui concerne le nombre des auditeurs, nous n'arrivons avec 600.000 postes de réception, qu'au quatrième rang, très loin derrière les Etats-Unis, l'Allemagne et la Grande-Bretagne.

Si l'on fait état du nombre des récepteurs par 100 habitants, la France n'occupe que le treizième ou le quatorzième rang, avec un récepteur et demi. Cette proportion est de 16 aux Etats-Unis, de 7,6 au Danemark, de 6,3 en Suède, de 6 en Grande-Bretagne, de 5,7 en Autriche, de 4,6 en Allemagne, de 2,6 en Belgique. Sous le rapport du nombre des récep-

teurs à la population totale, nous sommes au rang de l'Esthonie et de la Lettonie.

Quant au commerce extérieur, nos exportations d'appareils sont en diminution constante, tandis que nos importations ne cessent de croître, passant de 5.600.000 francs en 1927 à 42 millions en 1928. Voilà la situation.

Ainsi, du point de vue économique, le fait que la France n'a pas suivi le mouvement de progrès incessant, en matière de radiodiffusion, impose une triste constatation.

Pourtant, nos inventeurs et nos techniciens ne sont pas en défaut. En voici un exemple. Le 25 mai 1929, un concert offert dans une salle de théâtre, à Buenos-Ayres, et radiodiffusé par tous les postes argentins, était transmis sur ondes très courtes d'une station située aux portes de Buenos-Ayres à la station de Sainte-Assise-Villecresnes puis, de là, transmis aux stations de Radio-Paris et de l'Ecole Supérieure des Postes, des Télégraphes et des Téléphones qui l'ont fait entendre dans toute la France. Ce véritable tour de force, dont l'étranger a suivi de très près les manifestations, était bien dû aux techniciens français de la radiodiffusion.

Dans les conférences internationales, nos savants et nos constructeurs sont l'objet d'une déférence évidente de la part des techniciens étrangers. Mais ceux-ci ne peuvent tout de même pas rester sourds aux récriminations qui se font entendre et qui accusent la France de médiocrité, pour ne pas dire plus, dans l'exécution de la radiodiffusion par des postes n'ayant aucune qualité de syntonisation et modulation régulières, ce qui trouble profondément les auditeurs des postes étrangers.

C'est donc avec beaucoup de raison que l'opinion publique s'émue. Pourquoi, comme dans tant d'autres domaines, sur lesquels je me suis déjà permis, avec regret, d'attirer votre attention à cette tribune, sommes-nous au dernier rang alors que nous devrions être au premier?

Il n'est à cela aucune raison plausible. Notre pays dispose, en effet, d'un prestige technique incomparable, dû à des savants comme Branly, le général Ferrié, M. Blondel, à des techniciens inventeurs et réalisateurs de premier ordre.

Il dispose en plus d'un patrimoine intellectuel et artistique auquel nous de-

A l'heure où paraîtra ce numéro, toutes les cartes radiophoniques que nous réservons à nos abonnés ont été routées. Ceux de nos abonnés qui n'auraient pas reçu leur exemplaire n'auront qu'à nous signaler la chose, nous réparerons l'erreur de la poste par retour du courrier.

Notre carte radiophonique sera envoyée gratuitement à tout nouvel abonné qui s'inscrira d'ici le 31 mars 1930.

SOMMAIRE

du numéro 360

La Radiodiffusion à la Chambre...	73
Echos.....	74
« Nous avons fait un beau voyage » ..	76
Bloc OC pour BGP.....	77
Premières oscarouches autour du statut.....	79
Radiovision (suite).....	80
Mon train d'ondes.....	82

vous le meilleur de notre rayonnement international. Ce rayonnement perd chaque jour en éclat ce que gagnent les productions étrangères servies par une radiodiffusion parfaitement établie.

Nous disposons enfin d'une industrie qui offre de magnifiques possibilités à la main-d'œuvre, à l'expansion économique et aux finances du pays par le simple et naturel jeu de la fiscalité.

Or, toutes ces considérations paraissent inopérantes. Encore une fois, pourquoi? Est-ce là, monsieur le Ministre, une situation qui puisse vous être imputée? S'il en est ainsi, avez-vous mesuré les conséquences morales d'un état de choses aussi lamentable?

Il y a plus de 600.000 sans-filistes en France, dont la grande majorité se répartit dans les classes les plus modestes de la population. Ce sont de petits agriculteurs, des employés, des ouvriers. Ils attendent de la radiodiffusion la possibilité de connaître et d'aimer mieux leur métier et leur pays, qu'elle apporte, dans le cercle étroit de leur profession et de leur famille, qui se trouve resserré moralement, l'écho de tout ce qui fait notre prestige national à travers le monde. Ils attendent des informations propres à les éclairer, dans le cadre de nos traditions historiques ressuscitées, sur cette politique générale de solidarité internationale, trop souvent déformée à l'étranger et ici même par une opinion publique abusée.

Il faut, non moins rapidement, poursuivre la création d'un poste à ondes très courtes pour satisfaire aux besoins de notre domaine colonial, mal rattaché à la métropole.

Ces postes existent en Angleterre, aux Pays-Bas, et seuls ils sont entendus par nos frères qui, dans les contrées lointaines, rêvent à la mère patrie, et qui, jamais, n'entendent les postes français.

M. Chéron, disais-je, avait fait décider par le Sénat que les autorisations comportant modifications de postes pourraient être données sur proposition du ministre compétent et décision du Conseil des ministres. Et la Chambre se rangeait à cet avis.

Retenant aujourd'hui ce texte législatif, j'ai le devoir de considérer que si le Parlement a accepté, à titre de pis-aller, la stagnation pour six mois, il ne l'a pas acceptée pour deux ans et plus.

Certes, le projet promis par le Gouvernement a été déposé; d'autres projets, même, l'ont suivi, mais le régime provisoire n'en dure pas moins depuis deux ans, un mois et huit jours; deux ans et plus pendant lesquels, comme le faisait justement entrevoir M. François-Poncet, « la science, sinon dans sa technique, du moins dans ses applications, a été obligée de s'arrêter » de cesser de réaliser.

Deux ans pendant lesquels la science radiotechnique s'est étioyée et a freiné l'essor d'une industrie et d'un commerce dont le développement ne se conçoit qu'en fonction du progrès.

Le Parlement ne doit pas accepter cette lourde responsabilité devant le pays.

Si elles avaient été appliquées dans l'état d'esprit avec lequel le Parlement les a votées, les dispositions de la loi de mars 1928 permettraient au Gouvernement de ne pas compromettre l'avenir et de donner satisfaction aux désirs légitimes des usagers.

Est-ce l'esprit de la loi que de refuser à un poste, fut-il privé, comme l'a fait à différentes reprises depuis la loi de 1928 l'administration, les moyens de diffuser une importante manifestation sportive le fait s'est produit à Agen l'an passé — ou des représentations théâtrales, ou de grands concerts propres à satisfaire les auditeurs sans-filistes, ou de participer à des relais internationaux?

A M. Berthon, qui affirmait, à l'extrême gauche: « Pas de mesure comme celle qui tendrait à brimer, entraver le développement de la radiophonie déjà suffisamment en retard dans ce pays », M. de Moncault faisait écho, de l'autre côté de l'Assemblée, en disant: « Je crains qu'un temps assez long ne s'écoule avant qu'intervienne le statut de

la radiophonie. Pendant ce temps, il faudra que nous soyons à même de rester à la hauteur de la concurrence étrangère ».

Et le Gouvernement, par l'organe de M. Poincaré, qui déclarait que ses commentaires valaient un engagement, affirmait qu'il userait de la faculté qui lui était donnée de déroger au statut qui — je cite encore ses paroles — « en faveur d'une invention nouvelle, d'une découverte, d'un progrès quelconque, mettant le Gouvernement en présence d'une création que, moralement et socialement, il ne peut refuser ».

M. le Ministre des Postes. — « Création », à l'intérieur et à l'extérieur, car la situation actuelle est grave, en raison de ce qui se fait à l'extérieur.

M. Adrien Marquet. — Je veux adresser à M. le Ministre des Postes un appel qui, je l'espère, sera entendu par M. le Juriste Germain-Martin.

Je demande à M. le Ministre des Postes d'appliquer la loi du 28 mars 1928 visant la radiodiffusion, dans l'esprit où elle a été adoptée, suivant son texte et en s'inspirant de la discussion qui précéda son vote. Il convient, en effet, de ne pas créer, avant l'adoption du statut de la radiodiffusion, une situation inextricable.

Les commissions sont saisies du projet du Gouvernement; évitez, monsieur le Ministre, de modifier l'état de choses existant pendant leurs études. Certains de nos collègues ont invité M. le Ministre à donner des autorisations plus nombreuses. Cela pourrait, par la suite, être onéreux pour l'Etat.

La loi du 28 mars 1928 ne met pas la radiodiffusion française dans une position d'infériorité en face des organisations similaires étrangères. Ce qui nous mettrait en état d'infériorité, ce serait le désordre qui serait pire, si certaines autorisations étaient accordées.

M. le Ministre connaît mieux que personne la rapidité avec laquelle le problème de la radiodiffusion évolue. Je ne parle pas de son évolution parlementaire, je pense à son évolution technique. D'un semestre à l'autre, l'évolution de cette technique conduit à des conséquences imprévues.

L'on peut dire que si le statut avait été voté il y a un an, il ne correspondrait plus, maintenant, aux conditions d'exploitation des postes à grande puissance.

M. le Ministre des Postes. — Assurément.

M. Adrien Marquet. — En 1928, on pensait surtout à des postes de 1 kw., 1 kw. 200, 1 kw. 500, 1 kw. 800, 2 et 3 kw. En ce moment se construisent en Allemagne des postes de grande puissance. Le statut qui doit intervenir ne pourra ignorer ces importantes modifications d'ordre technique.

S'il y a des cas où la lenteur de nos travaux peut trouver une excuse, j'en trouverais une autre: l'espace dont nous nous occupons.

Cette lenteur ne doit pas s'accroître. Nous avons tous le désir de donner à la radiodiffusion française un statut digne d'elle.

Mais il convient de légiférer, sinon avec lenteur, du moins avec attention. Le projet de loi que vous aviez déposé comportait deux types de postes, et récemment vous en avez introduit un troisième.

M. le Ministre des Postes. — Cette conception a deux pères: vous et moi. (Sourires.)

M. Adrien Marquet. — Deux pères! **M. le Rapporteur.** — Attendons pour voir l'enfant. (On rit.)

M. Adrien Marquet. — Vous en êtes le père légal, monsieur le Ministre. Espérons, comme le dit M. le Rapporteur, que l'enfant aura bénéficié de cette double paternité.

En conclusion, monsieur le Ministre, je vous prie d'appliquer, jusqu'au moment où nous aurons un statut, la loi du 28 mars 1928, dans son esprit et dans son texte.

Vous pourriez créer une situation difficile si vous l'interprétiez comme certains de nos collègues vous l'ont demandé. Vous ne voudrez pas le faire.

Dans ce numéro, le Bloc OC pour BGP



LA PRESENCE SUR UN POSTE D'UN CONDENSATEUR PALF EST L'INDICE D'UNE FABRICATION SOIGNEE

Vous êtes chargé de respecter et de faire respecter la loi. J'ai confiance. En attendant le vote d'une loi nouvelle, vous ne faillirez pas à cette mission.

Sur divers bancs. — La clôture ! M. le Président. — J'entends demander la clôture...

M. André Berthou. — Je demande la parole contre la clôture. M. le Président. — La parole est à M. Berthou contre la clôture.

M. André Berthou. — Messieurs, puis-que, ce matin, certains de nos collègues, et particulièrement M. Gaston-Gérard, ont bien voulu rappeler aimablement les interventions que j'avais faites en faveur de la radiodiffusion, je demande à M. le Ministre des Postes à quelle époque il pense demander à la Chambre de discuter de façon approfondie le statut de la radiodiffusion.

Je ne suis pas tout à fait de l'avis de M. Marquet qui vient de dire que le retard apporté à cette discussion avait pour heureux effet de vous permettre de tenir compte des perfectionnements que la science a pu réaliser en cette matière. On ne peut laisser ainsi la radiodiffusion française dans l'incertitude.

Je vous demande, monsieur le Ministre, de hâter, dans toute la mesure du possible, l'étude de cette question et de demander à bref délai, à la Chambre, de donner à la radiodiffusion un statut définitif.

Tout à l'heure, dans une interruption, je faisais allusion aux postes privés ; je voulais parler des petits postes qui n'ont en vue aucun intérêt de lucre et c'est par là qu'il sont particulièrement intéressants mais uniquement l'intérêt de la science.

Il y a, un peu partout, des amateurs qui consacrent leur temps, leurs veilles et même une partie de leurs ressources au développement de la science. Or, ils sont complètement découragés.

C'est pourtant à eux qu'on doit, notamment, l'utilisation de ces ondes très courtes qui donnent des résultats tellement remarquables que des amateurs peuvent entrer en communication avec des amateurs d'autres parties du monde. Il faudrait les encourager. Or, vous les découragez ! A ce propos, je veux, sans citer personne, vous rappeler un fait divers dont, d'ailleurs, j'ai eu l'occasion de vous entretenir.

A une audience de police correctionnelle, j'ai vu comparaitre un jeune homme qui, possédant un poste, sur ondes très courtes, avait radiodiffusé un disque de phonographe, alors qu'il n'avait le droit que de radiodiffuser en Morse.

Il a été acquitté par le tribunal ; mais, sur vos instructions, le ministère public a fait appel ; et la question va être soumise à la cour de Paris.

Vraiment, c'est là une attitude de brimade qu'il ne faut pas avoir à l'égard d'amateurs.

Je vous demande, au contraire, de les encourager, de leur permettre de perfectionner cette science, car n'oubliez pas que c'est grâce à eux que des progrès considérables sont actuellement accomplis.

M. le Ministre des Postes. — Je répondrai avec netteté aux divers orateurs qui m'ont adressés des mises en demeure formelles.

Le problème de la radiodiffusion est double : c'est, d'une part, le problème du statut, d'autre part, le problème de la situation présente de la radiodiffusion.

Le problème du statut, je vous le dis nettement, ce serait la pire des choses d'en parler aujourd'hui, car l'ouvririez ainsi un débat dogmatique sur les différentes tendances qui se font jour en la matière, les uns déclarent qu'ils ne veulent que des postes d'Etat, les autres disent qu'ils ne veulent que des postes privés, d'autres, plus conciliants, acceptent les uns et les autres.

Vous me permettez de ne pas entrer

dans cette discussion et d'exprimer simplement le souhait qu'elle s'ouvre le plus tôt possible devant le Parlement. Ne demandez pas à un gouvernement ce qu'il ne peut pas donner, ce qu'aucun gouvernement au monde n'a donné jusqu'à présent. Vouloir un statut parfait de la radiodiffusion, c'est pénétrer dans le domaine de l'absolu. Je ne peux pas vous suivre. En effet, si je considère ce qui a été fait à l'étranger, je constate que l'Allemagne, dotée d'un réseau qui nous donne presque de l'inquiétude, non pas par un sentiment de rivalité de nation à nation, mais à cause de notre infériorité notoire vis-à-vis d'elle, reconnaissons-le, a pu créer cet admirable réseau alors que sa législation sur la matière ne contient que deux lignes insérées dans un document concernant les communications à longue distance.

Le propre d'une bonne loi est d'inciter le pouvoir exécutif à l'action et non de se substituer par des dispositions trop menues, trop nombreuses au pouvoir exécutif. Ce n'est pas là qu'est l'idéal. (Très bien ! très bien ! à droite et sur divers bancs au centre.)

Quelle est donc la question que j'ai à traiter aujourd'hui ? Il en est une qui est angoissante et que je tiens à traiter complètement. C'est la suivante : Pouvons-nous rester dans la situation actuelle en matière de radiodiffusion ?

J'ai le plus grand respect pour le Parlement. Je m'honore de l'avoir à un degré tel que, même en cette matière de la radiodiffusion où j'aurais pu décider moi-même, je n'ai pas voulu le faire avant le débat d'aujourd'hui, parce que je veux agir à poitrine découverte, visage devant visage.

Dans cette matière qui a suscité tant de passion, je vais vous dire nettement quelles propositions je compte bientôt soumettre au Gouvernement pour éviter que nous tombions au-dessous des postes étrangers.

Il est incontestable que la France est menacée pour des raisons sur lesquelles je ne reviendrai pas, car je n'aime pas refaire des discours déjà faits ; ce matin et les jours précédents, vous en avez entendu d'excellents en matière de radiodiffusion. Vous avez eu les explications les plus complètes sur la menace que constitue pour notre pays l'édiffication de postes en Angleterre, en Belgique, en Luxembourg, en Allemagne, en Italie, en Espagne, postes qui sont à nos frontières, qui révent non seulement d'émissions artistiques, mais aussi d'émissions à caractère commercial, alors qu'on vient de me dire : « Monsieur le Ministre des Postes, attention ! La radiodiffusion est chose tellement élevée, tellement noble qu'elle doit être simple, la transmission de la pensée. N'admettez pas la publicité. »

J'écoute. Mais, en même temps, chaque jour m'arrivent des informations me disant : Demain, à telle distance de frontière, vous allez avoir un poste à 100 kilowatts-antenne — un poste comme nous n'en avons pas ; le meilleur, chez nous, a 12 kilowatts — et de là partent des réclames s'adressant à l'industrie étrangère, quelquefois même à l'industrie française ou à des industries étrangères camouflées.

Messieurs, puis-je rester indifférent à tout cela ? Ne dois-je rien faire ? Dois-je admettre que, dans nos colonies, comme le prouvent les lettres qui m'arrivent chaque jour, ce soit la voix de l'Allemagne ou la voix d'autres nations étrangères qui se fasse entendre ?

M. Gratien Candace. — C'est inadmissible. M. le Ministre des Postes. — Dois-je admettre que nous restions atteints d'un mutisme absolu, que nous apparaissons comme démembrés, comme n'ayant plus d'énergie, comme n'ayant plus rien au cœur ?

Je ne veux pas suivre cette voie. Je veux rompre radicalement avec toutes ces erreurs. (Applaudissements.)

Alors, que faire ? Agir dans le cadre de la loi, agir avec le respect absolu de la volonté du Parlement.

M. Poincaré, lors d'un débat au cours duquel MM. Berthou et Marquet étaient intervenus, a pris des engagements. Il a affirmé qu'il n'y aurait jamais d'organisation définitive de la radiodiffusion sans que le Parlement en ait voté le statut. Mais M. Poincaré n'a pris aucun engagement relativement aux formes de ce statut et, d'ailleurs, je n'ai pas à discuter ce point.

On me dira : M. Poincaré a admis la cristallisation des postes suivant leurs caractéristiques à la fin de décembre 1927. Vous êtes donc lié jusqu'au vote du statut, vous êtes obligé de supporter la stagnation. Cependant, en ce qui concerne les postes d'Etat, vous êtes libre d'agir.

En effet, après étude des textes, j'ai reconnu que j'avais une grande liberté d'action dans le domaine des postes d'Etat. Mais je fais appel à la bonne foi de cette Assemblée ; si je me borne à améliorer les postes d'Etat sans rien permettre aux postes privés, alors que le statut n'est pas voté, alors que le Parlement ne s'est pas prononcé, serai-je un gouvernement de bonne foi ? Est-ce que je ne préjugerai pas l'avenir ?

Vous poser la question, messieurs, c'est vous amener à la méditer en toute loyauté.

Examinant de près les textes, notam-

ment la loi du 19 mars 1928, j'ai constaté que le législateur n'avait décidé la cristallisation des postes de radiodiffusion que parce qu'il prévoyait, pour le 1^{er} juillet 1928, le vote d'un projet de loi concernant l'établissement et les conditions d'exploitation des postes de radiodiffusion.

L'article 64 de la loi du 19 mars 1928 stipule que ce projet devra être présenté au Parlement antérieurement au 1^{er} juillet 1928.

M. André Berthou. — Le Gouvernement s'y était engagé. M. Poincaré l'avait promis formellement. M. le Ministre des Postes. — Nous sommes d'accord.

M. Gaston-Gérard. — Nous l'avons dit ce matin.

M. James Sclafar. — M. Poincaré a déposé son projet de loi dans le délai fixé. Il l'a retiré ensuite.

M. le Ministre des Postes. — Le projet n'est pas venu en discussion.

M. André Berthou. — Le Gouvernement n'a rien fait pour qu'il vienne en discussion.

M. le Ministre des Postes. — Je ne puis répondre des actes des gouvernements précédents. Mais je puis dire que, dès que M. Poincaré m'a donné mission de rédiger un projet de loi et de le soumettre à la commission des travaux publics, j'ai fait toute diligence.

Depuis lors, ce projet est à la commission, où il est soumis à une étude. Vous attendez certainement pas de moi une critique à l'égard des travaux parlementaires.

M. André Berthou. — Vous connaissez la procédure d'urgence. Vous auriez peut-être pu l'employer. (Mouvements divers.)

M. Louis Duval-Arnauld. — Ce n'est pas possible, dans une question aussi importante.

M. le Ministre des Postes. — Messieurs, cette discussion est un peu ardue et je vous demande toute votre indulgence.

C'est la première fois, depuis que je suis à la tête de l'Administration des Postes, que je suis amené à vous soumettre des développements qui, je le reconnais, sont arides et peu séduisants. (Applaudissements.)

Je vous demande de les écouter avec bienveillance, car j'aurai, dans un instant, à vous indiquer les décisions que je demanderai au Gouvernement de prendre.

Je tiens donc à ce que le Parlement soit complètement informé de ce que, dans la loi du 19 mars 1928, le législateur n'a-t-il pas prévu la lenteur des travaux ?

Je lis au cinquième alinéa de l'article 62 :

« Nonobstant les dispositions des alinéas 2, 3 et 4 du présent article, le Gouvernement pourra accorder des autorisations spéciales dans la forme prévue à l'alinéa premier. »

M. Henri Labrousse. — Vous êtes donc autorisé à les accorder.

M. le Ministre des Postes. — Que dit l'alinéa 1^{er} ?

« Provisoirement et jusqu'à ce qu'intervienne une loi organique sur le régime de la radiodiffusion, un décret rendu en conseil des ministres sur la proposition du ministre de l'Intérieur, du ministre chargé des Postes, des Télégraphes et des Téléphones et du ministre des Travaux publics, décret publié au Journal officiel, pourra autoriser l'exploitation à titre temporaire, aux conditions prévues dans les autorisations antérieurement délivrées, des postes de radiodiffusion fonctionnant au 31 décembre 1927 et sans qu'il soit permis, sans autorisation spéciale dans la forme prévue plus haut, d'en modifier les caractéristiques et les conditions d'exploitation. »

Etant donné ces dispositions, le Gouvernement peut-il donner actuellement des autorisations en attendant le vote du statut ? M. Marquet a fait appel aux juristes. Je réponds en juriste, de la façon la plus nette : oui, le Gouvernement peut accorder des autorisations. (Applaudissements.)

Dans quelles conditions le présent Gouvernement accorderait-il ces autorisations ?

J'ai été très surpris, au cours de ces derniers jours, de constater que certaines personnes se laissent dominer par l'esprit de passion et signalaient à l'opinion publique des faits d'une telle gravité que, désormais, avant de donner des autorisations, un devoir s'impose au Gouvernement.

A NOS LECTEURS DE BELGIQUE

Toutes les demandes de renseignements techniques doivent être adressées aux Publications et Editions Françaises de T.S.F. et Radiovision, 53, rue Réaumur, Paris. Joindre timbres français de 1 fr. 50 ou un coupon réponse international.

Avant de permettre quelque modification que ce soit au régime actuel, je demanderai toujours, à l'avenir, d'abord la nature du capital qui permettra de constituer le poste.

Et je suis tellement l'adversaire de toute emprise étrangère en matière de radiodiffusion que je m'opposerais de toutes mes forces à toute autorisation d'amélioration — je ne parle même pas de création — à une société qui aura plus d'un quart de capital étranger, ou sous l'influence étrangère, directe ou camouflée, ou qui n'aura pas tous ses administrateurs français. (Applaudissements.)

Voilà ma première déclaration. Je dois en faire une autre. On m'a dit : Attention ! Prenez garde au trust de la radiodiffusion. A Paris, il existe un trust ; le poste Radio-Paris et le poste du Petit Parisien, qui s'appelle aujourd'hui le Poste Parisien, constituent une fusion d'intérêts. Radio-Toulouse, Radio-Bordeaux, le poste privé de Lyon, constituent un trust. Ce sont les mêmes hommes qui les contrôlent et les dirigent. Vous ne le savez pas ? Que votre natalité est grande !

Messieurs, en présence de toutes ces déclarations, de toutes ces critiques, j'avais un devoir à accomplir : c'était d'avoir une opinion très nette sur cette question. A l'heure actuelle, je l'ai.

J'affirme que je proposerai au Gouvernement de décider que, le jour où un poste chercherait à avoir une participation dans un autre poste, jusqu'à concurrence du quart du capital, directement ou sous une forme camouflée, on déclarerait caduque la concession pour les deux postes (Très bien ! très bien !), parce que je ne veux pas de trust de la radiodiffusion en France, au profit de qui que ce soit. (Applaudissements.)

Il y a un fait sur lequel je voudrais appeler votre attention. On a insinué que le plus puissant de nos postes français était sous la domination de l'étranger.

Avec une légèreté regrettable, je dirais même impardonnable, on a insinué que, d'abord, la société de T.S.F. — car on a tout mélangé : radiodiffusion, télégraphie sans fil, sans apporter la précision voulue dans l'étude — était sous la domination étrangère, et à son dit, bien entendu, que les postes de radiodiffusion l'étaient également.

Je n'ai pas le temps d'entrer ici dans le détail et je vais me borner à formuler une affirmation, promettant à M. le Rapporteur et aux divers rapporteurs qui ont ou auront à s'occuper de la question de la radiodiffusion de leur fournir tous les éléments d'information que j'ai réunis.

J'ai demandé des renseignements très précis : constitution du capital, nature de ce capital, représentation au sein du conseil d'administration, scrutateurs aux assemblées générales.

J'ai pris toutes les informations et, sans vouloir faire l'éloge des compagnies privées, ce qui serait déplacé à cette tribune, mais avec le souci d'être juste, je tiens à dire que les faits sur lesquels on a voulu étayer l'internationalisme de certaines de ces entreprises, ce sont des conventions conclues par la compagnie de T.S.F. avec l'extérieur, avec l'Amérique du Sud, conventions qui comportaient la fusion d'intérêts américains, anglais, français et allemands.

Alors, on a même affirmé : Puisqu'il y a là un accord relatif à des communications internationales, n'y en a-t-il pas d'autres ? Ne sommes-nous pas en présence de sociétés camouflées ?

Raisonnant de cette sorte, quelle légèreté ! L'accord auquel on a fait allusion a été conclu — je mettrai les documents à la disposition des représentants autorisés des commissions — sur la demande formelle du Gouvernement français, à la suite de ses démarches les plus pressantes, parce que nous ne pouvions pas faire autrement, puisque l'Argentine et le Brésil avaient constitué des sociétés privées.

Ainsi, quand des hommes privés, quand des Français ayant de l'énergie et de l'initiative ont fait leur devoir, on les critique à l'apert. Ce n'est pas un procédé digne de notre nation.

Il faut voir plus haut, plus clair. Même si l'on n'aime pas les grandes entreprises — cela dépend des tendances politiques de chacun — le souci de la justice doit dominer tout et l'on doit rendre hommage à ceux qui ont défendu les intérêts de la France. (Applaudissements.)

Tout cela nous présage un beau débat lorsque le statut lui-même viendra en discussion.

P. B.

POSTE L. G. M. SECTEUR SUR CADRE dans toute la France sans changement de fréquence Postes à amplification haute fréquence Etablissements L. G. M. MORLAIX Agents, réservez-vous cette marque

Echos

Radio-Normandie a relayé, mercredi, jusqu'à 11 heures, le concert donné à l'occasion de la soirée française par les P.T.T., Radio-Paris, Königsusterhausen, etc... C'est la première retransmission officielle et sans aucune gêne que ce poste régional peut effectuer.

Les retransmissions de Radio-Toulouze en effet furent être suspendues : des parasites conscients et organisés empêchant systématiquement toutes retransmissions annoncées.

Dans notre numéro du 9 février nous avons dit que M. Janet, dont on parle pour succéder à M. Fernand David, était fonctionnaire des P.T.T. C'est là un regrettable lapsus. M. Janet est directeur de l'Ecole Supérieure d'Electricité laquelle n'a aucune liaison avec l'Administration des P.T.T.

Voici la liste des numéros gagnants de la tombola de Radio-P.T.T. Nord pour la deuxième quinzaine de janvier :

- 5073 5108 5206 5213 5502 5515 5842 5889 6046 6106 6243 6266 6303 6441 6497 6575 6602 6699 6827 6852 7023 7348 7645 7656 7717 7873 8063 8132 8157 8208 8286 8342 8413 8511 8547 8597 8621 8645 9023 9203 9227 9266 9280 9671 9692 9705 9762 9781 9908 10063 10229.

Les numéros 5515 et 8645 sortent pour la deuxième fois.

Tous ces lots doivent être retirés dans le délai d'un mois. Les cartes des membres de l'Association de Radiophonie du Nord sont numérotées entre les numéros 5001 et 11000.

Plusieurs lecteurs de l'Antenne nous apprennent qu'ils ont gagné ces temps-ci et l'avoir appris par notre organe. Nous en sommes heureux pour eux...

Chaque mercredi, Radio-Luxembourg donne un concert de choix, exécuté par des artistes du Conservatoire de Luxembourg. M. E. Boeres qui dirige ces auditions a eu l'heureuse idée de consacrer chaque séance à un seul auteur : c'est ainsi que nous avons pu déjà entendre des concerts Lehar, Verdi, J. Strauss, La Delibes.

Voilà une initiative intéressante, espérons que Radio-Luxembourg persévérera dans cette voie.

Les Etablissements Grillet, le réputé constructeur d'Anancy, se trans-

Profitez de nos stocks 3.000 JIM STATOR V seront encore vendus au prix de 150 fr. Nos stocks matières nous permettent de faire profiter les acheteurs du prix actuel de 150 fr. qui ne pourra être maintenu lors du renouvellement de nos approvisionnements. Le prix de l'appareil sera, dans un bref délai, porté à 165 fr. HATEZ-VOUS de passer votre COMMANDE. JIM STATOR V chargeur puissant 4-80-120 volts 150 fr. sur secteur lumière alternatif. VENTE A CREDIT : 45 fr. à la commande. Le soldé en 3 mensualités de 40 fr. EXPEDITIONS : Colis postal, 10 fr. ; contre remboursement, 14 fr. REFERENCES: M. Monnier, Bosc-le-Hard (S.-Inf.)... M. Hiron, Ecole Saint-Grégoire, Pithiviers (Loiret)... M. Frairot, 22, rue du Bon-Pasteur, Lyon (Rhône)... M. Guffroy, 5, avenue Paul-Renaud, Blois (Loir-et-Cher)... M. Moreau, 66, rue de la Justice, Elbeuf (Seine-Inférieure)...

R.O. 4215 SUPER détectrice VISSIEUX

forment ; ils deviennent la Société Anonyme des Constructeurs Radio-Électriques Grillet, au capital de deux millions.

Une grande usine est en voie de construction qui permettra d'augmenter considérablement la production.

M. F. Grillet devient administrateur-délégué de la nouvelle société ; M. Blanc en reste le directeur commercial, et M. Ginot le chef des services administratifs.

Le conseil d'administration se compose de MM. Thierry, président, F. Grillet, Ferrero et Bechi, présidents des Chambres de commerce d'Annecy et de Nice.

Nos meilleurs souhaits de prospérité.

Les élèves de l'École Supérieure d'Électricité organisent au profit de leur caisse de secours une matinée dansante qui aura lieu le dimanche 23 février, de 16 h. à 22 h., à l'École Supérieure d'Électricité, 8, avenue Pierre-Larousse, à Malakoff.

Le train radioélectrique qui a accompli son premier voyage officiel le samedi 8 février a été équipé par les Établissements Radio-Signa, de Neuilly.

De nombreux sans-filistes se sont plaints avec juste raison des parasites créés par le fonctionnement des rechangeurs à vibreur. Nous leur rappelons qu'il existe depuis longtemps déjà sur le marché français un appareil à vibreur, le « Jim Stator », muni d'un dispositif supprimant la gêne aux voisins. Le nouveau modèle comporte un filtre réglable qui permet de supprimer le rayonnement extérieur même dans les cas les plus défavorables.

Nouvelles de partout : — La nouvelle station régionale qui sera élevée dans l'État libre d'Irlande, à Athlone, coûtera 70.000 livres, soit près de 88 millions de francs.

— La station à ondes courtes de Roscahügel a considérablement augmenté sa puissance. Elle a été très distinctement entendue dans les Indes anglaises et en Nouvelle-Zélande.

— Radio-Vienne a adopté un nouveau signal d'identification qui annonce la durée des intervalles qui séparent chaque morceau des programmes.

— Dans le budget du Centenaire de l'Algérie, figure une somme de deux millions qui sera consacrée à la radiodiffusion.

— Hambourg, le 15 février, Leipzig le 19, Francfort le 22, Berlin le 24, Stuttgart le 26, et Langenberg le 28, feront, de minuit 30 à 1 h. 30, une émission spéciale à l'usage des noctambules.

— La station de Moscou fait des transmissions d'images le dimanche soir de 23 h. à 23 h. 30.

— Le général Messimy vient d'adresser une lettre au président du Conseil pour lui demander de hâter l'organisation de la radiophonie coloniale.

— Il y a, disent les statistiques américaines, 1 récepteur pour 12 personnes aux États-Unis. En Europe il y en a 1 pour 53 personnes.

— La prochaine exposition de T.S.F. de Berlin aura lieu à la fin du mois d'août.

« Je suis trop grande pour moi », pourrait dire la radio à la manière de M. Jean Sarment. Les découvertes vont plus vite que les idées, trop vite du moins pour qu'il soit possible à nos académiciens de trouver des mots sinon pour les définir ni pour les exprimer. L'initiative privée supplée il est vrai dans une large mesure à la carence de l'académie et le bon sens populaire crée d'une façon imagée le mot qui convient à la chose, laissant à nos grands maîtres de la grammaire le soin de le régulariser par la suite, s'ils le jugent nécessaire.

Il est cependant des termes assez difficiles à trouver et qui nécessitent des référendums populaires afin de découvrir l'expansion appropriée. C'est ainsi qu'un de nos confrères est à la recherche d'un mot nouveau signifiant « voir-entendre ».

Avec le cinéma parlant d'aujourd'hui, avec la télévision de demain

il faut pouvoir avec un verbe définir cette double sensation de voir-entendre.

Les lecteurs consultés ont répondu. Leurs suggestions, de prime abord, ne paraissent pas très heureuses ni très originales : « oui-voir », disent les uns, « audivisionner », « audivoir », disent les autres.

On doit trouver autre chose, et la consultation reste ouverte. Plus heureux est le titre qu'ont pris les jeunes gens qui, sur le point d'être appelés aux armées, s'instruisent en T.S.F. pour servir dans les formations militaires de radiotélégraphie et de radiotéléphonie. « Les chevaliers des ondes ! »... Un peu de poésie ne mesurait point pour cataloguer les jeunesses.

Cette nuit nationale française que les stations européennes ont transmises le 5 février dernier ne contribuera certainement pas à relever à l'étranger le prestige de la radiophonie française.

Pour une manifestation de cette importance, notre Intendant des Beaux-Arts qui est aussi celui de la musique aurait pu songer à donner des directives et à coordonner les efforts de toutes les stations pour établir un programme-type représentatif du génie artistique de notre pays.

M. Germain Martin n'y a pas songé, pas plus que M. André-François Poncet. Regrettons-le et espérons que, lors de la prochaine transmission de ce genre, nous n'aurons pas à enregistrer la même carence.

La publicité n'a pas perdu ses droits : pendant les entractes, Radio-Paris a continué comme à l'ordinaire à lancer à travers l'espace la kyrielle de ses textes réclame. Il semble qu'en cette occasion on aurait pu se dispenser de cette fastidieuse énumération. Les étrangers qui ne comprennent pas notre langue ont pu, il est vrai, croire qu'on leur récitait une page de M. Paul Valéry ou de Marcel Proust, car l'annonce était faite seulement en français. C'était là plus qu'une faute, c'était une incorrection. Cologne, lors de la diffusion de Louise, avait eu la délicate attention de faire dans la lecture des poèmes la part égale à

la langue française et à la langue allemande.

Radio-Paris aurait bien dû lui rendre cette politesse !

M. Henry de Jouvenel, qui s'intéresse aux choses de la radio, puisqu'il est président d'une association d'auditeurs sans-filistes, en même temps qu'il préside à l'organisation littéraire des émissions d'un grand poste parisien, vient de faire, à l'Université des Annales une intéressante conférence sur les idées modernes et leur réalisation.

Il a évoqué, avec cette éloquence persuasive qui lui est coutumière, les grandes lois de notre vie actuelle en démontrant que si nous sommes dépassés par les faits, si les événements vont plus vite que nous, c'est que la vie est plus puissante que les idées, et que « notre siècle a bu un vin trop fort ». A l'en croire, notre réalisme moderne « se fonde sur la certitude du miracle... et pour s'en convaincre il n'y a qu'à évoquer tous ces miracles de notre siècle : l'électricité, la vapeur, la T.S.F. ».

« L'imprimerie, a-t-il dit notamment, communique l'idée ; la route fait communiquer les intérêts ; les ondes font communiquer les paroles ».

M. Henry de Jouvenel avait cité, au début de sa conférence, la phrase sévère d'Henri Bergson : « L'intelligence est un moyen de ne rien comprendre à la vie. »

M. de Jouvenel a su nous en donner le plus formel, le plus absolu démenti.

Dehorter nous écrit

Nous recevons de notre ami Dehorter, le Parleur Inconnu, bien connu, la lettre suivante que nous nous faisons un plaisir d'insérer.

Mon cher Directeur, Lorsque j'ai radiodiffusé, mardi dernier, le Bal des Petits Lits Blancs, j'ai considéré qu'il était de mon devoir d'essayer d'intéresser mes auditeurs à cette œuvre de grande pitié à laquelle chaque année L'Intransigeant se dévoue.

Je crois leur avoir fait comprendre quelle joie ce serait pour nous tous, si nous pouvions avoir dans l'un quelconque des nombreux sanatoria de l'Œuvre des Petits Lits Blancs, un lit, un seul, qui soit entretenu par les sans-filistes et qui, grâce à notre charité commune, permettrait de faire d'un petit malheureux, un en-

AMPLIFICATION A RESISTANCES
DZ-2222
METAL-RADIO

fant sain, qui deviendrait, j'en suis convaincu, un homme fort.

Vous voulez avoir l'amabilité de m'ouvrir les colonnes de votre journal et d'y insérer cette lettre dans laquelle je demande à tous ceux qui vous lisent et qui, j'en suis sûr, sont également ceux qui m'écoutent, de vous adresser leur obole.

Certainement vous ne me refuserez pas d'imprimer la liste des souscripteurs et vous verrez qu'en conjuguant nos efforts, nous nous trouverons réunis par un lien d'une puissance indiscutable : la charité.

Veillez agréer, mon cher Directeur, l'assurance des meilleurs sentiments du « Parleur Inconnu ».

DEHORTER

Voici la première liste :
La direction du journal L'Antenne et ses collaborateurs 200 fr.
Le Parleur Inconnu 100 »

Adresser les dons, soit à L'Antenne, soit à Mme Henri Lavedan, présidente de l'Œuvre des Petits Lits Blancs, 60, rue des Saints-Pères, Paris.

Cours de T.S.F. de L'Antenne

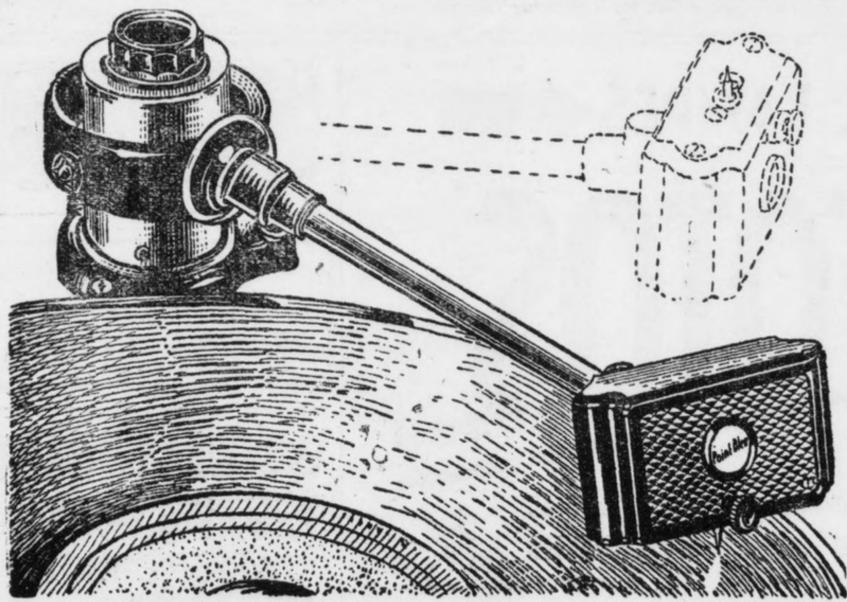
La première session de nos cours gratuits commencera le vendredi 14 mars 1930.

Rappelons que ces cours, destinés à donner aux jeunes gens désirant faire leur service militaire dans une formation de radiotélégraphistes de l'Armée, de la Marine ou de l'Aviation, ont lieu deux fois par semaine, le lundi et le vendredi, de 20 h. 30 à 21 h. 30, à l'école communale de garçons, 9, rue Blanche à Paris.

Les inscriptions sont reçues dès maintenant à nos bureaux tous les jours de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h., sauf les samedis après-midi et dimanches, sur présentation d'une pièce d'identité.

PALF-VALUNDIA
REGLAGE INSTANTANE
Voir annonce 1^{er} page des programmes

LA PRESENCE SUR UN POSTE D'UN CONDENSATEUR PALF EST L'INDICE D'UNE FABRICATION SOIGNEE



Les Etablissements RADIO E. B.

44, Rue de Lancry - PARIS (10)

AGENTS GÉNÉRAUX POUR LA FRANCE & COLONIES

présentent la première nouveauté
POINT BLEU pour 1930

LE PICK UP POINT BLEU 88

Le seul à présenter tous les avantages suivants et dont toutes les particularités sont couvertes par plusieurs brevets :

- 1) Acier au Cobalt.
- 2) Palette en fer de Suède.
- 3) Boîtier matière moulée. Aucune vibration possible.
- 4) Position angulaire telle que le mouvement de l'aiguille est utilisé à près de 100% et reste toujours exactement radiale du début à la fin du disque.
- 5) Contrôle de volume inusable sans crachements.
- 6) Roulement sur bille, réduisant sensiblement l'usure du disque.
- 7) Gabarit de montage breveté livré avec l'appareil.
- 8) Pression de l'aiguille sur le disque, réglée à 140 grammes.

Enfin, son bras réversible, sur rotule, breveté, assurant le remplacement facile de l'aiguille sans risque d'accidents sur le disque.

Sa courbe de fonctionnement absolument unique.

Prix : Frs 500 - taxe de luxe incluse

En vente chez votre fournisseur habituel



ILS MANQUAIENT...

LE HAUT PARLEUR ORTHO-DYNAMIQUE

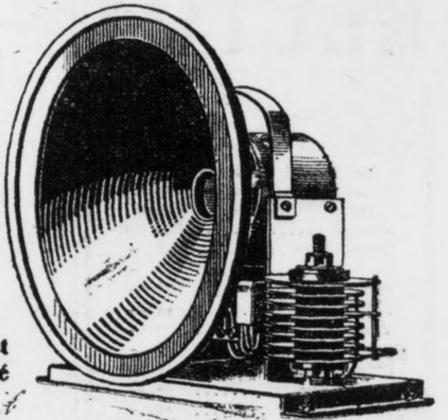


reproduit le son de chaque instrument et de la voix avec la plus vivante fidélité

CATALOGUE, NOTICE & TOUTS RENSEIGNEMENTS

E^{ts} BRUNET

5, RUE SEXTIUS-MICHEL, 5 - PARIS XV^e



LES VOICI!

AU FIL DES ONDES AU FIL DES RAILS

« Nous avons fait un beau voyage »

Ce fut une grande première. L'affiche exposée dans le hall de la gare Saint-Lazare semblait même, par sa couleur rouge, indiquer que c'était une petite révolution.

fois à certains de ses... confrères. On se sent porté vers l'indulgence, comme dans Ciboulette. Nous allons faire un beau voyage.

Dans le train 15 heures

On s'installe. Les corporations se groupent, les sympathies aussi. Chez les journalistes, l'ambiance est bonne.

Sur le quai 14 heures

L'inauguration avait réuni quelques personnages de marque : des ministres généraux et des directeurs particuliers, des parlementaires et des journalistes, des oisifs et des curieux, des hommes, des femmes et même des enfants.

On s'attendait, pour recevoir cette impressionnante cohorte, à voir quelques drapeaux, quelques tapis rouges ou quelques plantes vertes. Il n'y en eut point.

Dans le hall, la pancarte indicatrice mentionne : « Radio-Fer. Train spécial. Voie 24. »

Tout comme dans les théâtres, des contrôleurs amènent vous aiguillent vers la place qui vous est réservée. Il y a même une ouvreuse, tout de blanc habillée comme une infirmière et qui avec une touchante sollicitude préside aux menus détails de votre installation.

Le train est comme tous les autres : une rame presque démocratique, puisqu'elle ne comporte ni pullman, ni dining-car. Des compartiments de 1^{re} et 2^e classes, une machine et un fourgon : on dirait presque un train de banlieue.

Les écouteurs sont placés dans des pochettes en papier gris, semblables à celles qu'utilisent les viticulteurs méridionaux pour conserver les raisins de la treille.

C'est la station des P.T.T. qui, avec une monotone énumération des cours de Bourse, a l'honneur d'inaugurer la ligne. Elle n'en abuse pas. Trois minutes : de 14 h. 3 à 14 h. 7, dit Microvoz qui, montre en moins, fonde les plus grandes espérances sur un horaire d'émission qu'il a soigneusement chronométré en prévision de cette manifestation.

Microvoz s'agit. A 15 h. 4' 2" il attend les résultats de la première course de Vincennes. A 15 h. 4' 3" rien n'est encore venu. Microvoz crie à la trahison. Pour un peu il tirerait la sonnette d'alarme.

Le train roule à vive allure : on brûle les signaux et les disques. L'opérateur de Radio-Fer n'a pas, hélas ! brûlé les siens. Le pick-up entre en jeu. Il ne nous quittera plus guère jusqu'à Rouen.

Mon voisin me fait ses confidences. Il ne connaît rien aux choses de la radio et il en tire quelque vanité. Il applaudit cependant à l'initiative de la Compagnie de l'Etat et il en donne la raison. Il est affligé d'une femme bavarde en diable.

Le pick-up continue à sévir. Il s'arrête cependant quelques instants pour permettre au speaker de nous lire le télégramme adressé par M. Doumergue en réponse au message qui lui a été envoyé par T.S.F.

Rouen 16 h. 30

Une heure d'arrêt. Buffet. La troupe des invités gagne l'Hôtel de la Poste où nous attendent des bouteilles, des petits fours et les inévitables discours.

La bombe-surprise, c'est le maire de Rouen. M. Métayer, barbiche blanche et crâne rose, qui ressemble à s'y méprendre à notre coureur du pont de l'Alma — qui la lança. M. Métayer, voyant autour de lui le ministre des Travaux publics et celui des P.T.T., pensa qu'il fallait profiter de cette aubaine inespérée pour présenter son cahier de revendications.

Fort heureusement, l'heure du départ était proche, et les ministres propositions qui leur étaient ainsi faites. Aussi allégrement que le maire de Rouen avait vidé son cœur, les invités vidèrent leur coupe.

C'est la meilleure émission de la journée, opina mon voisin — toujours le même — qui, en l'espèce, fit preuve d'une plus grande compétence dans la dégustation des vins que dans l'appréciation des programmes radiophoniques.

Quai de la gare de Rouen 17 h. 25

MM. les voyageurs du train spécial sont priés de vouloir bien régler leur compartiment, le train va partir. C'est un haut-parleur qui, sur le quai, prodigue cette sage recommandation.

il s'agit de voyageurs de trains non spéciaux, la variante prouve l'importance de nos temporaires prérogatives. Le beau voyage continue.

Saint-Lazare 19 h. 15

Le retour s'est effectué sans histoire : à cent à l'heure — chiffre de M. Doumergue — on glane quelques échos de Langenberg, de Radio-Toulouse et de Radio-Paris.

Mon voisin, éternellement philosophe, s'est endormi, mais pour prouver sa bonne volonté, il a gardé les écouteurs sur ses oreilles.

Cologne ! Déjà ! dit mon homme dans un sursaut ! Et j'ai quelque peine à le persuader que nous sommes simplement aux alentours de Mantes...

Le beau voyage est terminé — on se mêle à la foule des voyageurs — celle des trains non spéciaux. On est étonné de ne plus voir les casques sur les têtes.

N'aurait-elle pas encore conquis le monde ? Alex SURCHAMP.

UNE INTERESSANTE INITIATIVE ESPÉRANTISTE

Le Groupe Espérantiste de Paris a organisé le 12 février, à l'hôtel Lutetia, un dîner auquel assistèrent un certain nombre de personnalités, notamment M. Ricolfi, vice-président de la Chambre des députés, le Pr. M. E. Fichot, membre de l'Institut et du bureau des Longitudes, M. Marcel Guichard, professeur à la Sorbonne, directeur des essais à la Monnaie, M. A. Cotton, membre de l'Institut, etc...

A cette occasion une expérience qui marque une étape décisive dans la simplification des communications internationales radiophoniques fut organisée.

A la suite d'un accord entre l'Ecole Supérieure des Postes et Télégraphes (transmettant par la Tour Eiffel sur une longueur d'onde de 1.445 mètres) et la station hollandaise d'Hilversum, de la Faculté de Médecine, sum (longueur d'onde 1.875 mètres) une conversation s'engagea après le dîner, de 22h.45 à 23 heures (heure française) entre les Espérantistes qui se trouvaient à l'hôtel Lutetia et des Espérantistes hollandais réunis à Amsterdam.

PALF-VALUNDIA REGLAGE INSTANTANÉ Voir annonce 1^{re} page des programmes

Préparation militaire T.S.F. (Aviation-Génie)

La Société « Les Radios de la Seine », agréée du gouvernement par décret 8673, fait connaître que les examens concernant le brevet de radiotélégraphiste sont actuellement en cours de session pour les sans-filistes incorporables en avril prochain.

Jeunes gens qui désirez, en octobre prochain, servir dans cette spécialité (Aviation-Génie), adressez-vous à notre permanence, 14, rue de la Victoire, à Paris (9^e), où vous donnera, sans engagement de votre part, tous renseignements utiles concernant chaque cas particulier.

Quant aux jeunes gens de province désireux de servir dans l'Aviation ou le Génie, nous leur conseillons nos cours par correspondance qui donnent les mêmes avantages que ceux enseignés dans nos écoles de Paris et de Banlieue.

Nous rappelons, en outre, que le brevet de radiotélégraphiste d'Aviation (personnel navigant et non navigant) donne les mêmes avantages que le B.P.M.E. : devancement d'appel, choix du corps, etc...

Ecrire ou s'adresser à M. le Directeur de la Société « Les Radios de la Seine », 14, rue de la Victoire, à Paris (9^e), en se recommandant du journal L'Antenne.

N.B. — La permanence est ouverte de 18 à 19 heures tous les jours, sauf les dimanches et fêtes.

BIBLIOGRAPHIE

L'Annuaire de T.S.F. de Lyon et du Sud-Est 1930. — Editions J. Reibel, 86, rue de Créqui, à Lyon-6. Téléphone : Vaudrey 79-04 et 30-12.)

Vient de paraître. L'ouvrage, indispensable à tous les constructeurs et fabricants qui veulent prospecter efficacement la région de Lyon et du Sud-Est, une des plus importantes du marché français, contient la nomenclature complète des revendeurs, agents, représentants, dépositaires, constructeurs, etc. On y trouvera également des renseignements sur les Radio Clubs, Postes Emetteurs, les « 8 » de la Région, et la liste complète des Marques Déposées, en T.S.F. et Electricité.

L'Annuaire sera envoyé franco recommandé contre la somme de 8 fr. (Comptes Chèques Postaux Lyon 427-31.)

LA PRESENCE SUR UN POSTE D'UN CONDENSATEUR PALF EST L'INDICE D'UNE FABRICATION SOIGNÉE

Redresseurs à oxyde de cuivre Appareils d'alimentation directe (munis de dispositifs spéciaux brev.)

RECTOX

Table listing power stations and their capacities: Prague 450 kw, Tour Eiffel 250, P. T. T. 320, Saint-Pierre-des-Corps 100, Postes coloniaux 48, Edouard Belin 200, Labo Standard 140, Strasbourg 80, Tananarive 40, Casablanca 40.

HEWITTIC

SURESNES — SEINE Bureau commercial à Paris (8^e) 44, r. de Lisbonne. Tél. Lab. 04-00 Agent Gén. Belgique: R.R. Radio 10, Impasse de l'Hôpital, Bruxelles

UN JEU DE LAMPES RADIOFOTOS



Les oscillatrices M40 et M X 40 sont SENSIBLES Les moyennes fréquences C 9 et C 25 sont STABLES Les détectrices Radiofotos et la D 15 sont puissantes et PURES Les Radiofotos basses fréquences type D 9 et D 5 et les triquilles D 100 sont PUISSANTES

DEMANDER LES NOTICES EXPLICATIVES ET LE CATALOGUE GÉNÉRAL DES LAMPES RADIOFOTOS

...VOUS DONNE ENFIN L'ACCORD PARFAIT



Voulez-vous recevoir de la Télégraphie ou de la Téléphonie ? Dans ce dernier cas, le Transfo GAMMA à deux circuits accordés est le seul qui puisse vous satisfaire.

OSCILLATEUR TOUTES ONDES



NOTICE SPECIALE FRANCO RIBET ET DESJARDINS 10, Rue Violet - PARIS

Agent pour la Belgique: Etablissements JONNIAUX 13, rue des Anghes, 13 - LIEGE

TOUTS LES REDRESSEURS NOUVEAUX MODELES 1929 VINCENNES SIR

Comment recevoir les ondes courtes avec un BGP

Bloc O.C. pour BGP

Nous avons promis, il y a plusieurs mois, à nos lecteurs, de leur donner une description de « boîte ondes courtes » à monter devant un BGP ou devant un changeur de fréquence classique en général, pour permettre à ce BGP ou à ce changeur de fréquence de recevoir les ondes compri-

recevoir les ondes comprises entre 200 et 2.000 mètres. Ce BGP est soit un type DD (le premier de la série, août 1928), soit un BGP type amateur, soit un BGP type salon, soit encore une des nombreuses variantes qui ont été publiées par divers de nos collègues

bilité, puissance et pureté, les résultats les plus satisfaisants, on peut fort bien hésiter à faire subir à ce montage des changements qui pourraient influer fâcheusement sur l'un ou l'autre de ses précieuses qualités. C'est donc à une adaptation du premier groupe que nous nous adres-

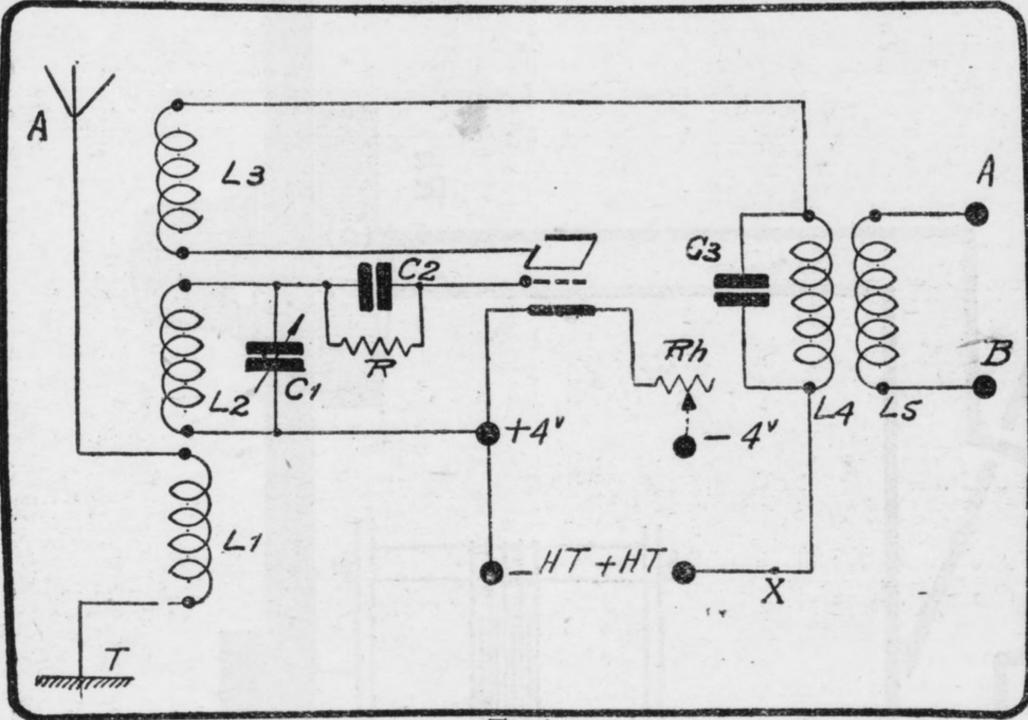


Fig. 1.

Le condensateur C₂ a été représenté par erreur sous la forme d'un condensateur fixe. En réalité, C₂ est un condensateur variable.

es entre 10 et 100 mètres. De nombreuses lettres ne cessant de nous rappeler notre promesse, nous ne saurions tarder davantage à nous exécuter.

Supposons donc que nous disposions d'un BGP qui est destiné à

à la suite de nos premières descriptions.

Le poste comporte deux bornes « cadre », un jack de HP et un cordon d'alimentation. L'adaptation d'un BGP à la réception des ondes courtes peut se faire de diverses manières qui peuvent se classer en deux groupes :

1° Adaptations ne nécessitant aucune modification intérieure, de quelque nature qu'elle soit, du BGP déjà existant ;

2° Adaptations nécessitant certaines modifications intérieures, plus ou moins profondes, du BGP déjà existant.

Le premier groupe est, dès l'abord, extrêmement séduisant. Nous avons un BGP qui fonctionne normalement, c'est-à-dire donnant en sensi-

serons, quitte à faire à ce sujet, dans un prochain numéro, un retour sur nous-mêmes et à examiner sans aucun parti pris s'il n'y a pas une solution meilleure parmi les adaptations de notre second groupe.

L'adaptation que nous avons en vue consiste à débrancher le cadre — collecteur d'ondes prévu pour la bande 200-2.000 mètres et qui ne saurait nous servir pour la bande 10-100 mètres — et à relier les bornes « cadre » ainsi libérées de notre BGP aux bornes A et B d'une « boîte » dont la figure 1 représente le schéma complet.

Ce schéma est, on le voit, extrêmement simple, c'est celui d'une détectrice à réaction dont le circuit plaque comporte au lieu du casque ou du transfo BF classiques, un transformateur HF dont le primaire L₄ est accordé par un condensateur variable C₃ et le secondaire L₅ par le condensateur d'accord cadre du BGP, les bornes A et B étant, en effet, reliées aux bornes « cadre » du BGP.

Quelques mots sur le principe simplifié du fonctionnement du dispositif de la figure 1 peuvent n'être pas tout à fait inutiles.

Une détectrice à réaction classique oscille sur une fréquence dite locale F_l déterminée par l'accord du circuit L₂ C₂, fréquence qui, par battements avec une fréquence incidente F_i, fréquence de l'émission à recevoir, donne une fréquence F égale à la différence des deux fréquences en présence. Par le réglage de F_l, on donne à F — dans la détectrice à réaction classique, c'est-à-dire dans une détectrice à réaction dont le circuit plaque comporte un casque ou un transfo BF — une valeur égale à 1.000 périodes s'il s'agit de recevoir des ondes entretenues non modulées (1).

Si l'on donne à F une valeur plus grande que 1.000 périodes, 600.000 périodes par exemple qui correspond à une fréquence inaudible, le casque ou le transfo BF ne donnera rien, mais si l'on place dans le circuit plaque un transfo HF réglé sur 600.000 périodes, on disposera aux bornes du secondaire de ce transfo d'une différence de potentiel variant à cette fréquence, différence de potentiel que l'on pourra traiter comme une onde de 600.000 périodes, c'est-à-dire comme une onde de 560 mètres.

Or le BGP, dont nous disposons par hypothèse, « s'intéresse » à des ondes de cette valeur. La fréquence de 600 Kh — modulée ou non modulée — produite par la détectrice à réaction de la figure 1 sera donc appliquée, comme il est d'usage, à la grille extérieure de la bigrille du BGP, laquelle bigrille transformera, par réglage convenable du condensateur dit « d'hétérodyne », cette fréquence de 600 Kh en fré-

(1) S'il s'agit de réception d'ondes modulées (téléphonie), il n'apparaît pas la détectrice est dite fonctionner en décroché — et l'on approche simplement du point où F_l se déclenche pour bénéficier de la compensation de l'amortissement qui se manifeste à ce moment.

la lampe Gecovalve

vous présente son "trio"



la S 410 la lampe à écran parfaite
la L 410 la meilleure des détectrices
la PT 425 la bigrille de puissance idéale

Le trio équipe les « merveilleux » montages du Catalogue GECOVALVE. Votre documentation n'est pas complète si vous ne possédez pas ce catalogue.

La "GECOVALVE"
GENERAL ELECTRIC DE FRANCE L^{TD}
10, rue Rodier - Paris - 9^e Tél. : Trudaine 08-06
AGENCES : Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Rennes, Rouen, Lille, Nancy, Metz, Alger.

A LA SOURCE DES INVENTIONS
56, Boulevard de Strasbourg, Paris
Spécialité de pièces détachées de toutes marques, sélectionnées, vérifiées et garanties

Lampe micro.....	18 fr.
Support ébonite.....	3 50
Voltmètre 2 lectures 6/120 (1 ^{er} choix).....	25 fr.
Lampe « Radiotechnique » N. 75 DA.....	25 fr.
Cadran démultiplieur.....	18 fr.
Condensateur variable 1/1000 à vernier avec cadran.....	25 fr.
Casque extra léger, 1 ^{er} qualité.....	40 fr.
Diffuseur « Luxovox » (égal à tous les diffuseurs de 300 à 400 fr.).....	200 fr.

Maison spécialisée en radio, photo, jouets scientifiques, petite mécanique d'amateur depuis 1912. — Maison ouverte dimanches et fêtes sans interruption de 3 h. 1/2 à 19 h. 1/2 ; démonstrations spéciales le jeudi de 21 h. à 23 h. Demandez le catalogue général.

NÉCROLOGIE

Nous avons le profond regret d'apprendre à nos lecteurs la mort de M. Adrien Beausoleil, le constructeur parisien bien connu.

Nous présentons à sa famille nos condoléances attristées.

Attention !

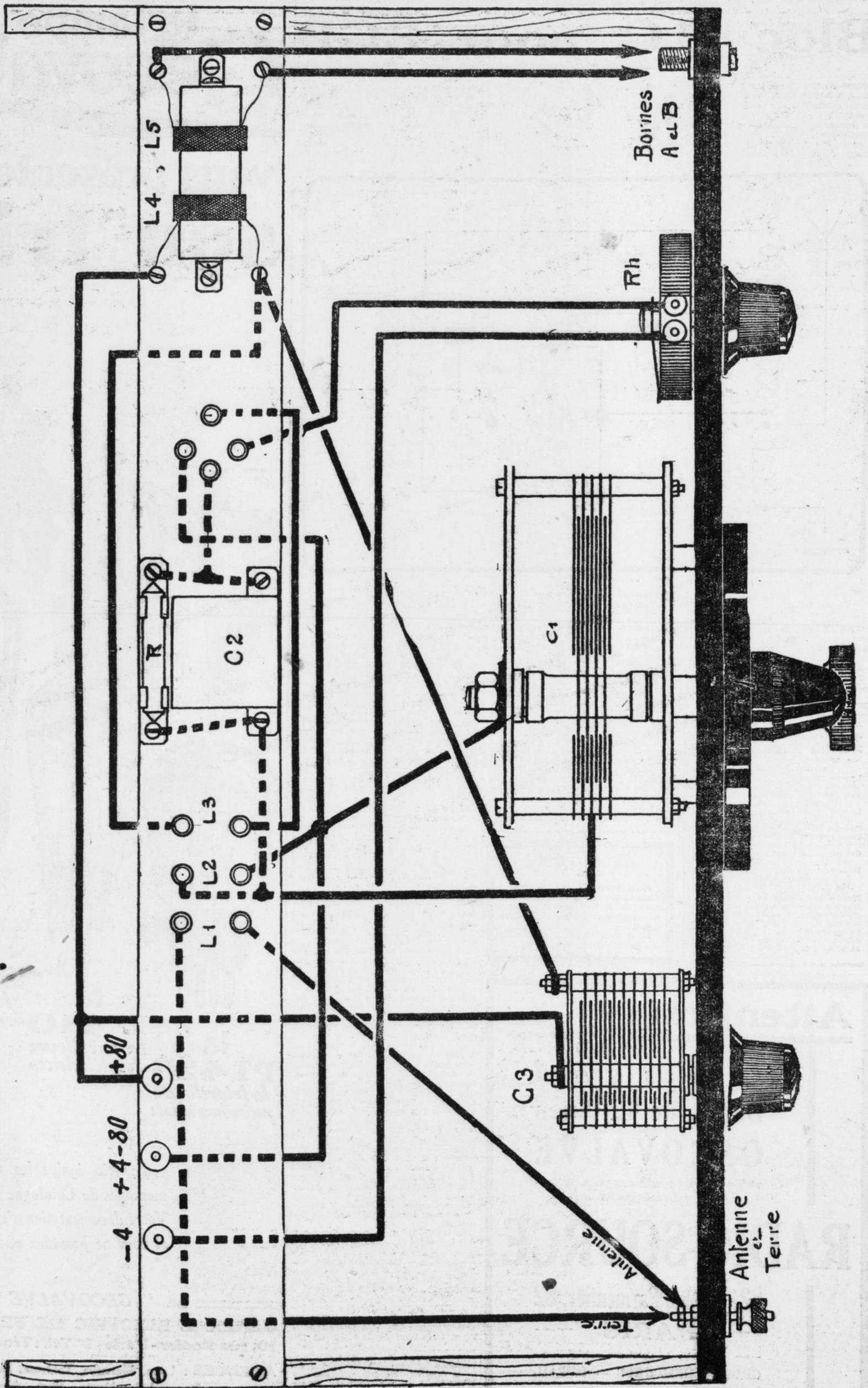
Le plus grand
Dépôt de Lampes
GECOVALVE
vendues à des conditions particulièrement avantageuses à

RADIO-SOURCE

82, Avenue Parmentier, 82
PARIS

— Demandez le Catalogue spécial —
GROS — DEMI-GROS — DETAIL
Livraison immédiate

Bloc O.C. pour BGP



quence de 60 Kh, valeur habituellement réalisée dans les amplis MF de nos BGP.

Il suffira donc de relier les bornes A et B de la figure 1 aux bornes « cadre » du BGP, après avoir, bien entendu, débranché le cadre lui-même et de régler une fois pour toutes les deux condensateurs du BGP de telle façon qu'il se trouve en état de « réceptivité » pour une onde de 500 mètres (60.000 périodes ou 60 Kh).

L'ensemble constitué par la figure 1 et le BGP constitue un double changeur de fréquence; le premier changement de fréquence se produit par la lampe de la figure 1, le second par la bigrille du BGP.

Dans ce qui précède nous avons adopté une fréquence de 600.000 périodes pour fixer les idées et parce que c'est cette fréquence même que nous avons utilisée au cours de nos essais qui, d'après la date portée avec notre carnet d'essais, remonte en avril 1929. Rien n'empêche, bien entendu, d'adopter une autre fréquence que 600.000 périodes et en particulier une fréquence moins élevée (25.000 périodes par exemple).

Donnons maintenant la nomenclature des pièces constituant la fig. 1 : L1. Bobinage spiral SSM de 4 tours. L2. Bobinage spiral SSM de 5 tours. L3. Bobinage spiral SSM de 3 tours. Ces trois bobinages permettent l'accord sur les ondes inférieures à 50 mètres région où sont groupées toutes les émissions téléphoniques sur ondes courtes.

L4. Bobinage « mignonette » Intégral, 150 tours. L5. Bobinage « mignonette » Intégral, 200 tours. R. Résistance fixe de 3 ou 4 mégohms.

C1. Cond. variable Igranio ou Gravillon (quartz) de 0,15/1.000. C2. Cond. fixe à air de 110 micro-microfarads Baltic ou analogue.

C3. Petit condensateur variable à air (Minicat ou Wireless) de 250 micro-microfarads.

RH. Rhéostat de 30 ohms. Lampe : A 415 Philips, L 410 Gécolvalve, DZ 1508 Métal, etc.

Les bobinages L4 et L5 permettent l'accord sur 500 mètres avec peu de capacité sur L5 (dans notre cas particulier environ 28° du condensateur Igranio de 0,5/1.000 utilisé comme condensateur cadre de notre BGP). Si l'on désire que la détectrice de la figure 1 fournisse au BGP des oscillations de fréquence moins élevée que 600.000 périodes par seconde, il faut utiliser en L4 et L5 des bobines de même type, mais de nombre de tours plus élevé, par exemple L4 = 400 et L5 = 500, le principe du fonctionnement, la méthode de mise au point (que nous allons exposer dans un instant) et le mode d'emploi du bloc OC de la figure 1 ne subissent aucune modification.

La réalisation de la figure 1 se fait comme l'indique clairement le plan de la page 78 du présent numéro.

Le condensateur C1, le rhéostat Rh, le petit condensateur C3, les bornes A et T, les bornes A et B sont placés sur un panneau vertical en ébonite de 6 mm. ayant pour dimensions 40 x 20 cm. Une plaquette de 40 x 4 cm. est disposée à 10 cm. derrière le panneau vertical et maintenue à l'aide de deux planchettes de bois ou de deux équerres en aluminium. Sur la planchette on dispose : le support mobile de la bobine L1, le support fixe de la bobine L2, le support mobile de la bobine L3, le condensateur C2 et son shunt R, le support de la lampe, les bobines L4 et L5 que l'on enfila sur un carton (ou papier enroulé et gomme laqué) de 1,5 cm. de diamètre. Le couplage de L4 et L5 est fixé et assez lâche (1 cm. de bord à bord). Nous laissons à l'ingéniosité de nos lecteurs le soin de réaliser l'interchangeabilité du transfo HF L4-L5, ce qui leur permettra de comparer les avantages des diverses valeurs de la fréquence d'accord de ce transfo. Nous répetons ici que nous avons adopté 600.000 périodes pour notre compte personnel, mais que rien n'empêche, au contraire, d'adopter une fréquence moins élevée, ce qui donne un léger gain de sensibilité. Les supports des bobines L2 et L3 doivent être câblés comme l'indique la réalisation, afin que l'effet de réaction de L3 puisse se faire normalement (inversion des flux).

On se sert, bien entendu, pour le bloc OC, des mêmes sources d'alimentation (batteries ou alternatif redressé et filtré) que pour le BGP.

Le collecteur d'ondes à relier à la borne antenne du bloc OC est une antenne unifilaire dont la longueur peut varier de 4 mètres (antenne intérieure) à 30 mètres (antenne extérieure). La prise de terre est inutile dans la plupart des cas.

Comment mettre au point l'ensemble de la figure 1 et du BGP qui lui fait suite ?

On relie les bornes A et B aux bornes « cadre » du BGP, on branche sur le bloc OC. On allume les lampes du BGP, que nous supposons fonctionner normalement sur les ondes de 200 à 2.000 mètres et l'on n'allume pas la lampe du bloc OC. Le condensateur C3 est mis au zéro. Par la manœuvre des deux condensateurs du BGP on place le BGP en état de « réceptivité », état qui se

manifeste par un léger bruit de fond, murmure bien connu de tous ceux qui ont manipulé des changeurs de fréquence. Comme nous supposons avoir affaire à un BGP fonctionnant normalement sur la bande 200-2.000 mètres, le condensateur d'hétérodyne se trouve étaloné, c'est-à-dire que l'on sait, à un ou deux degrés près, où placer le cadran de ce condensateur pour que la bigrille oscille sur l'onde locale nécessaire à la production de la fréquence moyenne de 60 Kh par battement avec une onde incidente de 600 Kh, étant toujours admis que nous avons décidé d'adopter comme onde de premier changement de fréquence l'onde de 500 mètres.

Il n'y a plus qu'à manœuvrer le condensateur du cadre du BGP — condensateur qui se trouve ici branché en parallèle sur les bornes A et B du bloc OC, c'est-à-dire sur L5 — pour obtenir le léger bruit de fond indiquant que le BGP se trouve en état de recevoir une onde de 500 mètres.

Il faut évidemment que sur cette onde de 500 mètres ne se trouve aucune station de radiodiffusion car, malgré la faiblesse du collecteur d'onde et le nombre des petites capacités parasites montées en série qui couplent l'antenne au primaire du transfo L4-L5, on peut fort bien recevoir des stations éloignées avec un BGP équipé comme nous venons de le dire. Il est très facile, d'ailleurs, par une légère retouche aux deux condensateurs du BGP, d'éliminer une station éventuellement gênante.

La mise au point du BGP ainsi faite, on allume la lampe du bloc OC par la manœuvre du rhéostat Rh. On règle alors le couplage L2 et L3 de telle sorte que le décrochage et l'accrochage de la lampe puissent s'obtenir pour toutes les valeurs possibles de la capacité de C1, par la manœuvre du petit condensateur C3. L'accrochage et le décrochage de I se constatent à la manière habituelle par un milliampermètre inséré au point X de la figure 1. Le milliampermètre pourra être shunté par un condensateur de 2/1.000 de Mf. Cet appareil de mesure est facultatif, mais néanmoins utile. Il peut d'ailleurs être utilisé qu'au moment de la mise au point et branché alors provisoirement en série avec le + 90 extérieurement au bloc OC.

La mise au point achevée, il n'y a plus qu'à rechercher les émissions par la manœuvre très lente du condensateur C1 (les réglages sont très pointus) et par celle du condensateur C3 qui permet de maintenir la lampe du bloc OC toujours accrochée.

Comme on le voit, la mise au point de l'ensemble que nous venons de décrire exige une pratique assez poussée du BGP et du Schnell classique. C'est pourquoi nous n'osons pas conseiller cet ensemble aux débutants.

PAUL BERCHÉ.

TOUTES LES PIÈCES pour REALISER CE MONTAGE sont en vente à RADIO-SOURCE 82, Avenue Parmentier, 82 PARIS (11°) DEVIS SUR DEMANDE LIVRAISON RAPIDE TEL : ROQUETTE 54-67

LES MEILLEURS MONTAGES sont édités par les NEF et font l'émerveillement des connaisseurs L'Universel des ondes (ant.) 2, 3 ou 4 L. par J. Peube. — Le Super Uno. (super-reaction) 3 L. par R. Devillers. — Le Super syntonique (Europe sur cadre) 4 L. par R. Devillers. — Le Super ampliphone portable sur secteur alt. (Europe sur c.) 5 et 6 L. R. Devillers. — Chacune de ces brochures complètes 9 fr. Franco 10 fr. L'Ami du Sans-Filiste, par J. Peube, 160 p., 140 grav., 15 montages classiques, tuyaux, etc., 12 fr. Franco 13 fr. Mandats aux NEF, 35, r. du Rocher, Paris. — Chèques postaux : 1255-48.

Les microbbones silencieux Radio-Luxembourg

Nous recevons de M. Braillaud, président de la Commission Technique de l'Union Internationale de radiodiffusion la lettre suivante : L'Antenne continue la publication des programmes de la station de Radio-Luxembourg et dans ses échos cite des manifestations diverses. Je crois vous rendre service, ainsi qu'à vos lecteurs, en vous signalant que la station de Radio-Luxembourg a été fermée par ordre du Gouvernement à la date du 9 janvier et que d'après mes informations elle restera fermée. Vous pourrez du reste vous en rendre compte par l'observation du graphique des mesures de janvier que je vous ai fait adresser sous pli séparé. Une question se pose : pourquoi Radio-Luxembourg, station qui n'émet plus depuis un mois, continue-t-elle à nous envoyer ses programmes et des échos relatifs à son activité ?

Premières escarmouches autour du statut de la Radio

Interventions parlementaires

La peur du gendarme, c'est un peu le commencement de la sagesse. Le gendarme, en l'espèce, c'est l'électeur sans-filiste, et nos députés, émus par les justes récriminations des radiophiles, se sont montrés, au cours de la discussion du budget des P.T.T., remplis d'une touchante sollicitude à l'égard des amateurs sans-filistes.

« Le Parlement, nettement mis en cause par l'opinion publique, veut savoir où on le conduit », s'est écrié avec une belle indignation M. Gaston-Gérard, député de la Côte-d'Or. Et tous ses collègues de l'applaudir.

Nous n'en attendions pas tant. L'opinion publique avertie, commençant en effet à demander des comptes. Elle les demande à ses représentants, comme il est de règle. A eux de se justifier...

Vous voulez savoir le chemin dans lequel on veut vous conduire, monsieur le Député ? Mais qui le connaît ? Le Gouvernement peut-être, et encore ! A vrai dire, on recherche ce chemin ! On le cherche depuis trois ou quatre ans sans pouvoir arriver ni à le tracer, ni à le limiter. Il s'en présente plusieurs et on hésite, on tatonne en marquant le pas. Peut-être le Parlement serait-il bien inspiré en commençant par indiquer lui-même ses préférences. Cela vaudrait peut-être mieux que d'attendre les sentes pleines d'embûches qui pourra lui indiquer le Gouvernement !

C'est M. Aubaud qui, le premier, engagea le fer avec M. Germain Martin. Il émit la crainte, à propos du statut de la radio en préparation, de voir la radiophonie passer des mains de la nation dans celles d'une oligarchie d'intérêts privés soumis à des influences internationales.

Le ministre, se souvenant du fameux banquet du Claridge, s'empressa de donner tous les apaisements nécessaires en déclarant qu'il ne saurait être question de mainmise étrangère sur la radio, le projet en préparation visant à renforcer les postes d'Etat, tout en prévoyant à côté d'eux un régime de concessions. D'ailleurs, ajouta-t-il, il ne faut pas présenter comme une affaire internationale une entreprise qui, précisément, s'est opposée à des tentatives d'accaparement international.

On aurait voulu quelques détails, quelques précisions. Fort habilement le ministre, ce jour-là, ne poussa pas plus avant en donnant comme excuse, au demeurant fort légitime, le désir de ne pas prolonger outre mesure la discussion budgétaire. Il se contenta d'escompter une reprise prochaine de ce débat devant la Chambre, et cette première escarmouche n'eut d'autre résultat que cette vague promesse, la même qui est faite depuis trois ans par tous les sous-secrétaires d'Etat ou ministres des P.T.T...

Simple escarmouche avec M. Aubaud, la discussion fut plus ardente avec M. Alexis Callies, lequel, mandaté par le Groupe de l'Union républicaine démocratique, fit, pendant une demi-heure d'horloge, un exposé qui ressemblait fort à une interpellation.

M. Alexis Callies est député de la Haute-Savoie, le même département qui compte parmi ses sénateurs M. Fernand David, ancien président de la Tour Eiffel. Il est probable que le sénateur avait fourni au député une importante documentation.

Avec M. Callies, on parla beaucoup du « fantôme », de son action occulte et sournoise. M. Ernest Laffont, rapporteur du budget des P.T.T., en conçut quelque amertume. On parla « chantage » et « roman feuilleton ». Et une discussion assez confuse eut lieu au cours de laquelle on essaya non pas de déterminer qui était ce fantôme dont personne n'osait prononcer le nom, cependant connu de tous, mais de préciser celui qui, le premier, avait agité ce spectre dont on semble à plaisir vouloir exagérer la puissance pour en faire un épouvantail.

Là encore M. Germain Martin fit la promesse de s'expliquer à une séance prochaine. C'est M. Callies et M. Ernest Laffont qui firent les frais du débat. Le ministre préféra se réserver pour plus tard.

Cette discussion parlementaire nous aura au moins donné quelques précisions sur les tribulations du projet

gouvernemental à travers les différentes commissions de la Chambre qui l'ont examiné, en même temps qu'elle aura servi à déterminer certaines responsabilités.

M. James Sclafér, avec un optimisme qui lui fait le plus grand honneur, a déclaré qu'il n'y avait de la part des commissions aucun retard dans l'étude du projet de loi sur la radiodiffusion. Si les choses ne sont pas plus avancées qu'elles ne le sont, c'est au Gouvernement qu'il faut s'en prendre ou du moins à certains de ses membres. C'est ainsi que pour obtenir quelques éclaircissements sur certains points, la commission des Travaux publics a été amenée à poser un certain nombre de questions écrites aux ministres des Postes, de l'Instruction publique et des Finances.

Le ministre des P.T.T. — grâce lui soient rendues — a fait diligence puisque sur soixante questions qui lui ont été posées, trois seulement n'ont pas reçu de réponse. M. Chéron par contre n'a encore rien répondu, pas plus que M. Marraud et cela malgré trois rappels.

Voilà quelques détails que nous ne sommes pas fâchés de connaître.

Une autre certitude que nous a donné cette discussion parlementaire, c'est, que même si la discussion du statut est menée rondement, la mise en application de la réglementation nouvelle demandera au moins... deux ans.

C'est M. Alexis Callies qui a fait le calcul : la Chambre serait saisie du projet en mai, après que la commission des Travaux publics aurait terminé son rapport : plusieurs mois seront nécessaires avant que la discussion puisse se produire au Parlement. Puis le Sénat : autant de choses qui feront que le statut ne pourra être voté avant la fin de la session ordinaire. Interviendra ensuite l'inévitable et nécessaire règlement d'administration publique et la mise en application du statut enfin voté ne pourra avoir lieu que dans le délai de douze ou dix-huit mois après le vote, soit vers la fin de 1931.

Fort heureusement M. Germain Martin a formellement exprimé son intention de ne pas attendre si longtemps pour rompre radicalement avec toutes les erreurs commises. Il se propose d'agir dans le cadre de la loi du 19 mars 1928, laquelle a laissé au Gouvernement la faculté d'accorder des autorisations spéciales pour la modification de l'exploitation des postes existants.

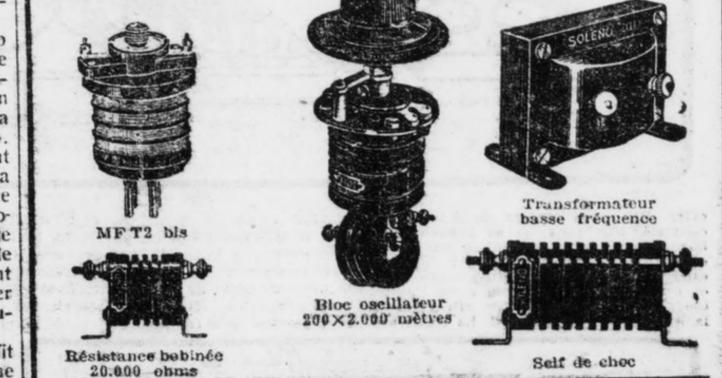
Espérons qu'il en usera, largement, pleinement, quitte à en abuser un peu. C'est le seul moyen de sortir enfin de la stagnation présente !

Indicatifs en « R »

- R 557 André Berlet, 21, rue de Tomblaine, Nancy (M.-et-M.). R 558 Renato Brossa, Viale Fiume, Chieri (Turin-Italie).

BOBINAGES SOLENO

Notre catalogue de 24 pages contenant de nombreux schémas est envoyé pour la France contre 1 franc et pour l'étranger c. 4 fr. 25. Fournisseur de l'Armée, de la Marine, des Chemins de fer de l'Etat et de la Faculté des Sciences de Bordeaux.



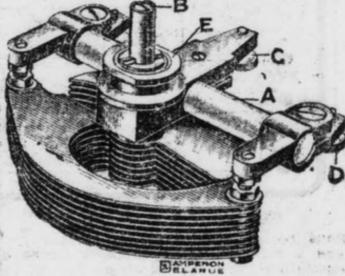
Etablissements SOLENO 15 bis, rue de la Glacière, PARIS (13°) - Tel. : Gobelins 78-69 Agent pour la Belgique : F. VAN COTTHEM, 1, rue Grande-Montagne-aux-Cornelles, Anvers Agent pour l'Algérie : COMPAGNIE GENERALE D'ELECTRICITE, 1 bis, rue Michelet, Alger



ATTENTION ! REVENDEURS GROSSISTES ! Les haut-parleurs pick-up d'une puissance inouïe et d'une pureté extraordinaire ne doivent s'acheter que chez moi ! Système I : 16 Frs. Système II : 28 Frs. E. HUNDERTMARK, Abt. Radio, Berlin-Weissensee, Lehder-Str. 65.

LE CONDENSATEUR SUPER LOW LOSS GRAVILLON

Pas de frottement métal sur métal. Les coussinets sont en ébonite d'où absence complète de crachements, même sur ondes de 5 à 7 mètres.



Permet une réalisation parfaite des montages SCHNELL et REINARTZ type « ULTRA COURTES » Spécialement conçu pour l'accord des lampes écran utilisées en haute fréquence sur ondes inférieures à 30 mètres

GRAVILLON 10, r. St-Sébastien et 74, r. Amelot PARIS. — Roquette 71-75 Belgique : DUCOBU, Représentant 69, rue Ambiorix, LIEGE

SAVOY RADIO logo and text: 20 pages in-4, dont 40 de gravures et 4000 lignes de texte vous permettront de trouver dans le catalogue de SAVOY RADIO le MATERIEL de MARQUE de 119 Modèles différents. (Une fois le catalogue reçu) Ecrivez à : Savoy Radio, 10, rue de Valenciennes, PARIS. Envoyez-moi ce catalogue de matériel radio.

PALF-VALUNDIA REGLAGE INSTANTANE Voir annonce 1° page des programmes

COMMENT RÉALISER UN AMPLI PICK-UP DU TYPE SALON AU TYPE DANCING ET AU TYPE CINÉMA

Le Remsophone avec matériel Rem's Hégra

N° 1 L'Ampli Salon
 Cet ampli a été décrit dans les revues de T. S. F. autrefois l'Éclair. Nous conseillons à nos lecteurs de vouloir bien s'y reporter pour la disposition des pièces.
 Ce ampli utilise une Hégra (ou Hégra 2) 500 W. Philips. Comme diffuseur

Sur la planchette du phono, on ménagera une borne T (ferre). A cette borne seront reliées les masses du moteur électrique pour éviter tout ronflement dans le haut-parleur.
 On aura soin de ne jamais relier l'ampli au secteur 110 volts sans que toutes les lampes soient en place. En province,

N° 3 L'Ampli Remsophone Ciné
 Si l'on destine un ampli pour une installation de très grande puissance, jointe à une pureté musicale (salle de

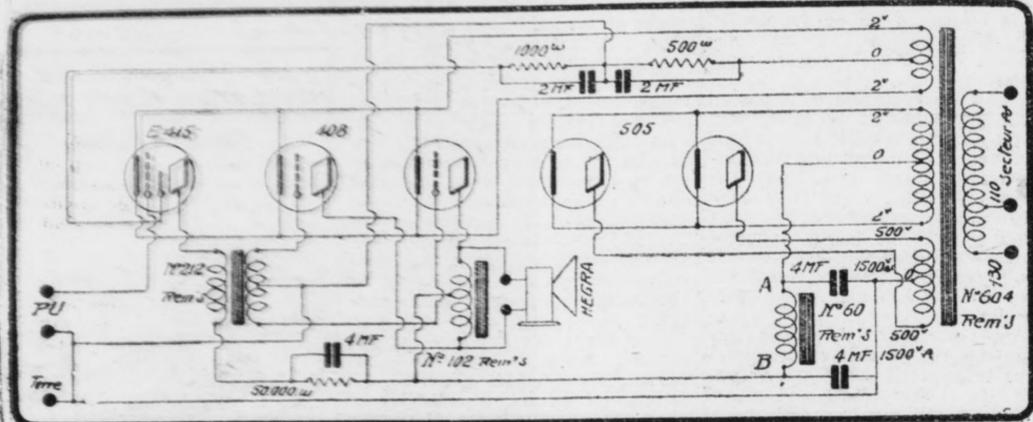


Fig. 1

Nous recommandons le *Dynamique Hégra* 6 volts ou le *Dynamique Hégra* à excitation 110 v. Avec l'un ou l'autre, la puissance obtenue reste la même.
 On peut aussi utiliser un ou deux *Magnet-Inductor Hégra*.
 Le schéma de principe est donné ci-dessous. Il suffit de le suivre rigoureusement pour obtenir un résultat sans tâtonnement. Si on ne désire pas le montage Push-Pull, on utilisera le montage classique transfo Rem's 333 (au lieu de Rem's 212) et la self Rem's 102 sera remplacée par la self Rem's 103 et capacité de 4 M.F. pour constituer le circuit filtre habituel. Les deux lampes 408 seront alors montées en parallèle. Cette dernière solution est employée, en général, et ne nécessite aucune mise au point.
 La self de filtre Rem's 60 est utilisée lorsque l'on dispose du *Dynamique Hégra* n° 206 excité par le kuperoxyde, ou si l'on utilise le *Magnet-Inductor Hégra*

on utilisera de préférence les prises 130 volts ; en outre, on placera toujours deux fusibles bien calibrés (1 A 5) sur les fils d'arrivée du secteur de façon à protéger le transfo d'alimentation dans le cas où le filament d'une lampe viendrait à toucher une plaque

concerts... cinémas...), il ne faut pas vouloir obtenir tout cela avec un ou deux petits dynamiques dont le volume de son se trouve limité. Il est nécessaire d'utiliser un ou deux dynamiques *Géant Hégra* n° 710.
 Il n'est pas nécessaire pour cela de

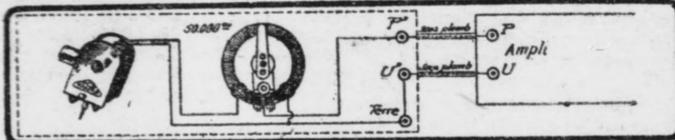


Fig. 2

Le schéma (figure 3) indique le branchement à réaliser entre le Pick-Up et l'ampli lui-même. Les fils entre le potentiomètre et l'ampli seront en sous-plomb

construire un ampli spécial ; le *modèle Salon* sans transfo d'entrée convient parfaitement dans tous les cas et permet d'obtenir une grande reproduction musicale. Cela est obtenu en excitant séparément le *dynamique Géant*. Deux solutions sont possibles : a) directement par le secteur continu, s'il existe dans la salle où l'installation est projetée ; b) par le secteur alternatif à l'aide d'un redresseur constitué par deux valves 505. Ce *dynamique* consomme 130 à 150 milliamps sous 100 volts redressés ; il ne présente donc aucune difficulté de réalisation économique. Il sera conforme au schéma ci-dessous.
 Les deux résistances devront pouvoir supporter chacune 80 milliamps ; elles sont employées ici pour limiter le débit total de 130 à 150 milliamps. Ce redresseur sera placé près du *dynamique Géant* avec deux fusibles sur le primaire. On peut facilement, avec l'ampli Salon, alimenter deux dynamiques *Géant Hégra* ; il faut alors un excitateur par *dynamique*.
 L'avantage de cette solution conduit à une grande économie : a) pas de lampes spéciales de prix élevé, b) pas de

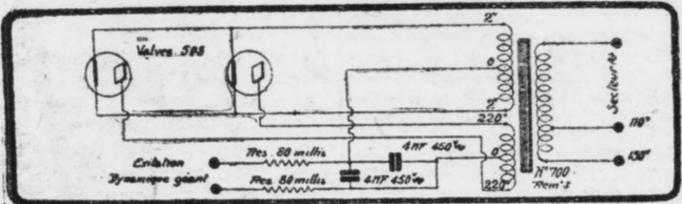


Fig. 3

qui n. nécessite aucune excitation. Si l'on dispose du *dynamique excitation 110 volts*, on supprime cette self et on connecte au lieu et place le circuit excitation du *Dynamique Hégra* n° 210 ; le circuit filtre est alors utilisé pour l'excitation.
 Les valeurs des résistances sont à suivre rigoureusement ; toutefois nous recommandons des résistances variables pour parfaire le réglage sur chaque ampli. On ne dépassera jamais 54 à 60 milliamps pour les deux lampes 408 sous 400 volts plaque avec une polarisation de 150 volts.
 Aucun volume-contrôle n'a été représenté ; il n'est pas, en effet, recommandé de placer ce volume-contrôle sur l'ampli même. Celui-ci est placé dans un meuble et la manœuvre du volume-contrôle devient difficile.
 Nous conseillons donc de placer le volume-contrôle sur la planchette supportant le plateau d'entraînement des disques de façon à en faciliter la manœuvre.
 Aucun appareillage spécial n'est néces-

N° 2 L'Ampli Dancing
 Dans les cas particuliers où l'on désire une grande puissance, cela est possible avec l'ampli ci-dessus sans aucune modification de l'ampli.
 Il suffit de placer entre le Pick-Up et l'ampli un auto-transfo approprié au Pick-Up utilisé (nous recommandons le

transfo d'entrée convient parfaitement dans tous les cas et permet d'obtenir une grande reproduction musicale. Cela est obtenu en excitant séparément le *dynamique Géant*. Deux solutions sont possibles : a) directement par le secteur continu, s'il existe dans la salle où l'installation est projetée ; b) par le secteur alternatif à l'aide d'un redresseur constitué par deux valves 505. Ce *dynamique* consomme 130 à 150 milliamps sous 100 volts redressés ; il ne présente donc aucune difficulté de réalisation économique. Il sera conforme au schéma ci-dessous.
 Les deux résistances devront pouvoir supporter chacune 80 milliamps ; elles sont employées ici pour limiter le débit total de 130 à 150 milliamps. Ce redresseur sera placé près du *dynamique Géant* avec deux fusibles sur le primaire. On peut facilement, avec l'ampli Salon, alimenter deux dynamiques *Géant Hégra* ; il faut alors un excitateur par *dynamique*.
 L'avantage de cette solution conduit à une grande économie : a) pas de lampes spéciales de prix élevé, b) pas de

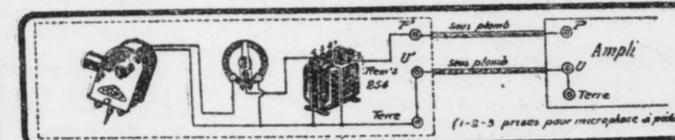


Fig. 4

Rem's 254). Le schéma de liaison est indiqué ci-dessous.
 Nous attirons l'attention de MM. les Amateurs sur la difficulté de vouloir placer cet auto-transfo dans l'ampli même ; c'est intentionnellement que nous l'avons placé sous la tablette du

condensateur d'un isolement poussé, c) pas de transfo d'alimentation à hauts voltages, d) enfin avantage énorme, absence complète de ronflement de secteur ou du bruit de fond, e) très grande puissance obtenue avec cette excitation séparée.

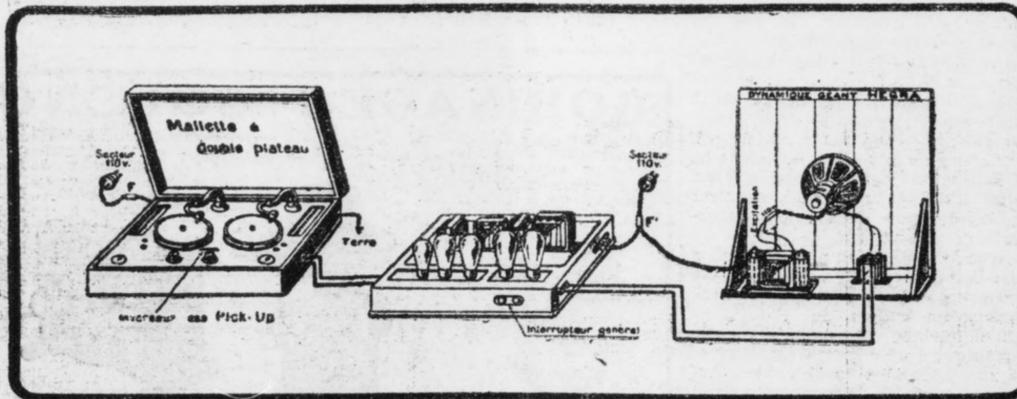


Fig. 5

saire. Un potentiomètre de 50.000 ohms convient très bien. Il se branche aux bornes du Pick-Up suivant le schéma ci-contre. On remarquera que le Pick-Up est relié aux extrémités du potentiomètre et l'une d'elle à la borne U de l'ampli (borne polarisation reliée elle-même à la borne Terre de l'ampli). La borne mé-

diante du potentiomètre est reliée à la borne P correspondant à la grille de la première lampe.
 Avec auto-transfo, la puissance est très grande au point de saturer sur certains disques le petit-dynamique ; il

Une installation très grande puissance est représentée schématiquement ci-dessous. A gauche la *mallette double plateau* n° 1623. L'ampli Salon ne comportant aucun réglage et pouvant être placé dans un meuble. A droite, le *Géant* monté sur son écran. De chaque côté, d'une part, le bloc excitateur placé sur l'écran, d'autre part, le *transfo d'entrée* n° 711 du *dynamique Géant*. On remarquera les fusibles de protection sur le 110 volts. Lorsque l'appareil est au repos, il faut avoir soin de couper le secteur sur l'excitation.
 Cette installation est une des meilleures réalisations d'ampli grande puissance et nous la recommandons vivement pour grandes salles : Cinémas, Dancing, Cafés.

REM'S HÉGRA.

RADIOVISION (SUITE)

La photo-sensibilité

Nous avons donc obtenu, d'après notre précédente étude, un faisceau lumineux d'intensité variable, modulé par chaque élément de l'image à transmettre. Nous l'avons projeté sur l'organe dénommé cellule et qui a pour propriété de traduire en courants électriques variables les fluctuations du rayon lumineux qu'elle reçoit.
 Si cet élément essentiel n'avait pas été mis au point, la télévision risquait fort de rester dans les archives. Aussi l'effort des chercheurs s'est-il opiniâtement appliqué sur le problème posé par cette transformation et l'on a fouillé parmi tous les phénomènes qu'offre la physique

seul, à notre connaissance aujourd'hui donne un bon résultat en télévision.

Toutefois, nous citerons pour mémoire une idée de Maurice Leblanc, visant à utiliser la « pression de radiation » du faisceau lumineux sur une surface mobile, magnétique, laquelle par son déplacement aurait induit une tension dans une bobine.

La plupart des inventeurs se servent de la propriété du sélénium, dont la résistance varie sous l'effet de l'éclairement. Ils rencontrent de grandes difficultés dans cette voie, par suite de « l'inertie » du système, incapable de traduire les oscillations rapides. Il semble même que les remarquables cellules, plus ré-

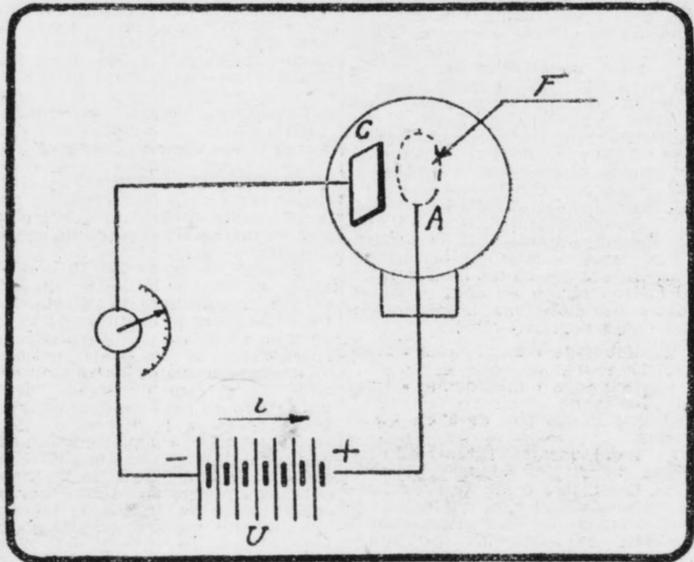


Fig. 7.

concernant l'action de la lumière et ses répercussions électriques, voire mécanique. Et, sans doute, parmi nos modernes adeptes du changeur de fréquence, on a dû songer à appliquer la méthode des battements, pour transformer directement la fréquence de l'onde électromagnétique, de l'ordre « μ », en celle, plus maniable, d'un poste de broadcasting. Malheureusement, une aussi élégante transformation dépasse nos moyens actuels, et nous sommes encore contraints de passer par la vulgaire basse fréquence pour actionner nos postes d'émission par les radiations lumineuses.

centes de Fournier, au sulfure de thallium ne peuvent donner les résultats de rapidité et de stabilité qui nous sont nécessaires en télévision.

La sensibilité présentée par les éléments est cependant fort intéressante. Il est permis d'espérer, étant donnée la nature électronique probable du phénomène indiqué par M. Dubois, l'an dernier, dans le *Journal de Physique*, qu'on arrivera à obtenir des corps photo-sensibles, aussi fidèles et stables que ceux qui sont employés dans la détection par contacts imparfaits. Cette comparaison n'est d'ailleurs pas prise au hasard. Mais laissons les physiciens démêler cette question et, attendant « l'œil électrique » perfectionné, utilisons celui qui est constitué par la cellule photographique, à mé-

pour votre Le Magnet-Inductor.. Cinéma.. Inductor..

l'Orchestre... le dynamik... ELECTRIQUE... de la T.S.F.

Le Dynamique Matériel... Géant... A⁵ d'alimentation

Type sur le secteur... CINÉMA... ALTERNATIF...

Schémas d'AMPLIS PICK UP et Récepteurs sur Alternatif — 1 fr. en Timbres.

Agents Généraux Etablissements RAYMOND FERRY
 59, Rue de l'Aqueduc — PARIS - X°

Sous-agence de Paris, Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne
ELECTRAUB, 10, rue Chaudron -:- PARIS

tal alcalin, qui possède déjà de belles qualités.

On appelle phénomènes photoélectrique, ou phénomènes de Hertz et Hallwachs, les divers cas d'émission d'électrons négatifs sous l'influence de la lumière.

C'est Hertz qui, en 1887, a observé le premier fait de ce genre : il constata que les étincelles jaillissaient plus facilement entre deux électrodes lorsque celles-ci sont éclairées par rayons ultra-violet. De nombreux savants ont ensuite étudié ces questions (Hallwachs, Lenard, S. J. Thomson, etc.).

Considérons une ampoule dans laquelle on a fait le vide (fig. 1) à l'intérieur de laquelle on voit, en C, une surface revêtue d'un métal, tel que zinc, thallium, magnésium, lithium, sodium, potassium, rubidium, césium, ou d'un alliage liquide, sodium-potassium, et, en A, on a placé une électrode quelconque, tige ou spirale, qui sera polarisée positivement par rapport au métal C. Une tension U est donc appliquée entre A et C et un micro-ampèremètre indiquera le passage d'un courant I.

Dans l'obscurité aucune intensité n'est observée, mais, dès qu'un faisceau lumineux F frappe la surface C, le micro-ampèremètre dévie, le courant I ayant le sens de la flèche.

Si l'on inverse le sens de la source U le courant s'annule : la conductibilité de l'ampoule est donc unilatérale, C est une cathode et A l'anode.

Il y a, sous l'influence du rayonnement lumineux, émission électronique par

le métal C; et il s'agit bien d'une émission d'électrons, car Sir J. J. Thomson, puis Lenard, ont montré

que le rapport $\frac{e}{m}$ de la charge électrique, à la masse de la particule émise, a bien pour valeur : $1,77 \cdot 10^8$ (unités e.m. C.G.S.), chiffre qui caractérise l'électron.

On distingue deux lois dans l'émission photoélectrique (d'après Pringsheim et Pohl).

I. — Effet dit normal

Le nombre d'électrons émis par seconde sous l'influence d'une radia-

tion monochromatique, d'intensité a, est proportionnel à cette intensité a. Ceci est très important pour la fidélité de la reproduction électrique des variations de lumière.

Le maximum s'observe pour une longueur d'onde de $0,480 \mu$ pour le rubidium, $0,435 \mu$ pour le potassium, $0,340 \mu$ pour le sodium. On a remarqué qu'avec un faisceau de lumière polarisée on pouvait accentuer ou annuler à peu près cet effet sélectif. Et, à ce sujet, rappelons un phénomène qui, bien que sortant du cadre de cette étude, fait toucher du doigt la nature électromagnétique du rayonnement lumineux et le mécanisme de l'émission photoélectrique.

Supposons que le faisceau RI soit polarisé perpendiculairement au plan d'incidence. Le vecteur élongation AV, dit de Fresnel, est alors

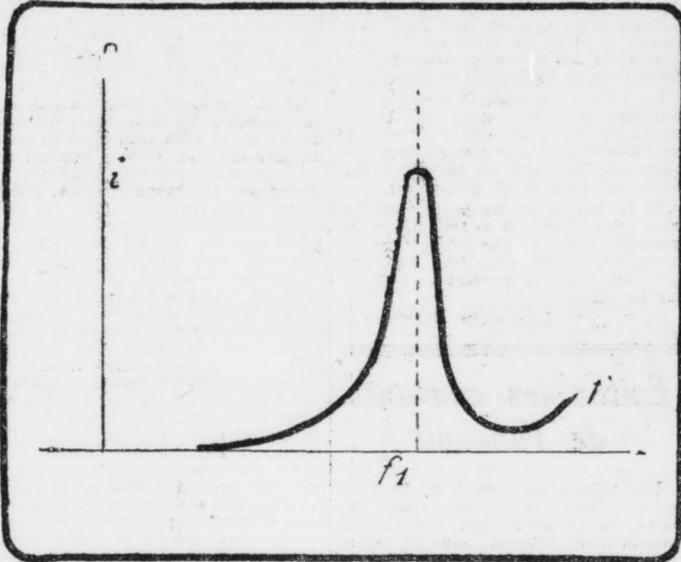


Fig. 2.

En général ce nombre d'électrons croît avec la fréquence de la radiation lumineuse et s'annule au-dessous d'une fréquence limite. La plupart des émissions cessent quand on arrive dans la région rouge du spectre.

La vitesse des électrons quittant la plaque émettrice peut être connue en partant de formules tirées de la

théorie des quanta. Rappelons seulement que cette vitesse croît avec la fréquence de la lumière excitatrice. Il y a eu quelques controverses sur la nature des atomes qui émettent ces électrons. Des physiciens, comme Prendehagen et Küstner, ont montré qu'une surface de zinc placée dans un tube purgé soigneusement de traces de gaz, surtout d'oxygène, et nettoyée dans le vide même, ne donne plus d'effet photoélectrique. Si l'on introduit quelques molécules d'oxygène, ou de vapeur d'eau, on voit réapparaître le courant électronique. On est donc en droit de se demander si les électrons proviennent du métal.

Or, on sait que dans la théorie électromagnétique de la lumière, le vecteur AV a la même direction et joue le même rôle (expériences de Du Bois et Rubens) que le vecteur électrique des ondes hertziennes, on est donc amené à penser que les électrons sont projetés hors du métal par la partie du champ électrique de la lumière qui les fait osciller perpendiculairement à la surface photo-sensible.

Nous nous excusons de cette petite digression et abordons, dans quinze jours, l'examen des cellules modernes et leur mode d'emploi.

R. BARTHELEMY, Ing. E.S.E.

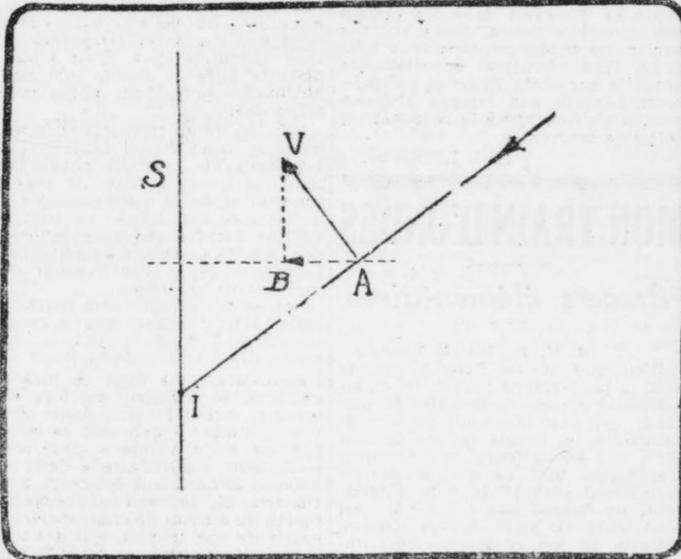


Fig. 3.

II. — Effet dit sélectif
Ce phénomène, est présenté par les métaux alcalins et quelques alliages. Il s'ajoute à l'effet normal. Il consiste dans l'augmentation très accusée de l'émission électronique pour une région déterminée du spectre. Il ne se produit que si la fréquence de la lumière excitatrice, monochromatique, bien entendu, est voisine d'une valeur f_0 , déterminée pour chaque substance, et on constate un maximum d'émission pour cette valeur.

C'est ce que représente la courbe (fig. 2) où le courant électronique a été porté en ordonnée et la fréquence de l'onde lumineuse en abscisse. On observe l'émission maxima pour la fréquence f_0 , puis le courant diminue, sans toutefois s'annuler, et reprend ensuite, mais plus faible : à ce moment, c'est le courant dû à l'effet normal qui subsiste seul. Evidemment ces mesures sont faites à intensité lumineuse constante.

électromagnétique de la lumière, le vecteur AV a la même direction et joue le même rôle (expériences de Du Bois et Rubens) que le vecteur électrique des ondes hertziennes, on est donc amené à penser que les électrons sont projetés hors du métal par la partie du champ électrique de la lumière qui les fait osciller perpendiculairement à la surface photo-sensible.

Nous nous excusons de cette petite digression et abordons, dans quinze jours, l'examen des cellules modernes et leur mode d'emploi.

R. BARTHELEMY, Ing. E.S.E.

Contre le monopole de la radiodiffusion

Protestation

La Ligue des contribuables de la Gironde, considérant :
Qu'il est de plus en plus question d'instituer, sous divers prétextes, un Monopole d'Etat de la Radiodiffusion ;

Que tous les Monopoles d'Etat ont eu jusqu'à ce jour de lamentables résultats ;
Que les Etats-Unis — qui n'ont pas de Monopoles d'Etat pour les téléphones — ont des services téléphoniques incomparablement mieux organisés que les nôtres ;
Qu'à une époque où l'on se plaint, à juste titre, de la centralisation excessive de tous les services, on ne peut admettre un Monopole qui

Agents de Province Assurez-vous l'exclusivité de vente pour votre région des NOUVEAUX POSTES secteur 100 à 200 v. modèles 1930 à lampe écran et chauffage indirect

COMPLETS avec lampes : Alterna 403 1.809 fr. Alterna 403 bis 1.930 fr.

Demandez les conditions spéciales faites aux Agents à

Radio-Alternay

184 bis, rue de la Convention, PARIS-15^e

Un Nouveau Transformateur "GAMMA" à deux circuits accordés, Type 2030

Le succès et l'estime qui ont accueilli notre transformateur à deux circuits accordés couplés de façon à réaliser une courbe en de passage de bande de fréquences nous ont incité à progresser dans cette voie et à offrir différents types d'appareils mieux adaptés aux besoins divers de la technique actuelle que ne peut l'être un transformateur de modèle Standard.

QUE RECHERCHONS-NOUS ?

Si vous avez fait des essais sur l'amplification Haute-Fréquence, vous avez certainement remarqué le fait suivant : au fur et à mesure que l'on ajoute des étages Haute-Fréquence, les chances de réaction croissent, l'amplification apportée par le dernier étage diminue et la distorsion augmente.

Concluez donc avec nous que des circuits qui sont parfaits pour deux étages accrochent trop pour trois étages et qu'inversement, des circuits étudiés pour être à la limite d'accrochage avec trois étages seront trop éloignés du maximum de rendement quand on les fera fonctionner sur deux étages seulement.

REACTION ET DISTORSION

C'est un fait bien connu que la réaction apporte une distorsion due à l'énorme amplification dont profite une fréquence privilégiée.

Dans le cas de transformateurs régis par un potentiomètre, les conditions d'accrochage sont principalement données par des capacités internes des lampes et les caractéristiques des circuits.

Ceci posé, si nous admettons une certaine capacité interne de la lampe, nous pouvons établir des circuits tels que l'appareil soit presque à la limite d'accrochage lorsque le potentiomètre est au moins 4.

Le transformateur présenté au dernier Salon, que nous désignerons dorénavant sous le nom de type 4050, est établi pour donner la limite d'accrochage pour 3 étages M.F. avec des lampes du type normal A. 410 N et similaires.

Notre nouveau transformateur type 2030 donne au contraire la limite d'accrochage pour 2 étages M.F.

Mais, direz-vous, que se passera-t-il si nous mettons sur un même poste des transfos de diverses catégories ? Absolument rien d'anormal sinon que le remplacement d'un transfo 4050 par un 2030 changera la limite d'accrochage, le transfo 2030 augmentant la tendance à l'accrochage.

Si, par exemple, vous montez 3. M.F. avec des 2030, la réaction va se produire vers le dernier tiers du cadran du potentiomètre et vous vous apercevrez alors que la pureté est moins grande que lorsque vous aviez employé 3 transfos 4050.

Si, au contraire, vous montez 2. M.F. avec des 4050, vous risquez d'être trop loin de la limite d'accrochage et le rendement ne sera pas celui que vous aviez avec les 2030.

En résumé : Pour 3. M.F., prenez des transfos GAMMA 4050. Pour 2. M.F., prenez des transfos GAMMA 2030.

POURQUOI NOUS PORTONS TANT D'ATTENTION A LA LIMITE D'ACCROCHAGE

La réaction par potentiomètre fonctionne par suite des courants de grille produits par l'élévation du potentiel de la grille au-dessus du point du potentiel le plus faible du filament. Toutes les fois que le point d'accrochage correspondra à un potentiel élevé, par exemple deux volts au-dessus du -4, il y aura un courant grille important, l'amplification totale du poste sera surtout due à la réaction et il y aura distorsion.

D'autant plus que vers cette valeur le courant de grille varie très vite et apporte une cause supplémentaire de déformation.

Nous considérons qu'un bon amplificateur doit donner son rendement en faisant passer sans perte et avec le maximum d'efficacité l'énergie produite dans chaque circuit plaque sur le circuit grille suivant, les circuits des transfos étant tels qu'il n'y ait presque pas d'accrochage sur la totalité de l'amplification. Tout amplificateur qui doit la majeure partie de son rendement à une réaction nous paraît une erreur complète. En poussant les choses jusqu'à l'absurde, que diriez-vous d'une réaction sur la B.F. ? Et pourtant n'est-elle pas la raison qui fait qu'un amplificateur B.F. peut s'amorcer dans certains cas ?

C'est donc pour obtenir ce rendement maximum du passage de l'énergie du circuit plaque d'une lampe au circuit grille de l'autre que nous avons employé le meilleur système connu : deux circuits accordés couplés. Devons-nous dire que nous n'avons inventé ni les circuits accordés, ni le couplage, ni enfin la T.S.F. ?

Notre mise au point consiste seulement à utiliser ces données théoriques pour un cas particulier.

Du reste, une fois en présence de deux circuits accordés, il devenait absolument évident qu'il fallait s'en servir comme transformateur de bande. Le couplage « optimum » étant légèrement dépassé, la bande de fréquence amplifiée par le transfo s'élargit tout en gardant des branches presque verticales qui assurent une sélectivité parfaite. C'est d'ailleurs le meilleur moyen de concilier deux exigences généralement considérées auparavant comme inconciliables.

Transformateur Moyenne Fréquence Type 4050 37 50
Transformateur Moyenne Fréquence Type 2030 37 50
Oscillateur 55 »
Oscillateur C.I. à contacteur de cadre 69 50

Pour tous vos montages utilisez les condensateurs fixes Gamma (mica et cuivre rouge). — Notices et schémas sur demande.

GAMMA — 16, Rue Jacquemont — PARIS

LE POINT DE DEPART
DE VOTRE POSTE
C'EST LE SUPPORT DE LAMPE INTERAD

AVEZ-VOUS ESSAYÉ
MA-NI-TA
la pile merveilleuse !

LA PRESENCE SUR UN POSTE D'UN CONDENSATEUR PALF EST L'INDICE D'UNE FABRICATION SOIGNEE

Quelle différence !
La pile Leclanché que vous achetez pour votre T.S.F. vous donnera beaucoup plus d'heures d'écoute que toute autre.
Car, seule, la pile Leclanché a derrière elle une expérience de 60 années et des procédés de fabrication exclusifs et brevetés.

LAPILE LECLANCHÉ
ne meurt pas avant l'âge..

FABER, ing. conseil E.C.P. 11^W rue Blanche Paris
BREVETS
D'INVENTION

LA SOUDURE Soudor
AUTODECAPANTE
en fil,
en pâte,
en baguette
EST INDISPENSABLE
aux Amateurs de T.S.F.
En vente chez tous les Quincailliers
Vente en gros
METIVIER, LANG et C^{ie}
151, Rue de Rome, 151 - PARIS



réaliserait une centralisation de plus ;
Demande :
Aux élus de la région de s'opposer de tout leur pouvoir à la création d'un Monopole de la Radiodiffusion et d'éviter ainsi que l'on franchisse une étape nouvelle dans la voie de l'étatisation générale ;
Elle fait observer que s'il apparaît vraiment indispensable d'assurer à l'Etat un certain contrôle de la Radiodiffusion, ce contrôle peut être obtenu aisément sans recourir pour cela à la création d'un Monopole, ni même à une radiodiffusion d'Etat ;
Que, d'ailleurs, un projet de statut de la radiodiffusion a été déposé, depuis le 28 mai 1929, qui paraît donner tous apaisements aux intéressés et dont la mise en vigueur écarterait les menaces actuelles du Monopole de la Radiodiffusion.
La Ligue des contribuables de la Gironde demande donc au Parlement de ne plus différer le vote de l'application des dispositions prévues par le statut de la radiodiffusion, tel qu'il a été déterminé.
Si le Monopole de la Radiodiffusion était admis, il se traduirait inévitablement par des charges nouvelles dont, une fois de plus, les contribuables auraient à supporter le poids.
Le Comité directeur.

Pures distractions d'homme de science et de laboratoire. Nous sommes donc autorisés à poser en principe que Saint-Mégomme est honnête, foncièrement honnête et qui pis est : scrupuleux... Or cette honnêteté scrupuleuse vient de le plonger dans une crise de conscience si fort à son honneur que nous avons hâte d'en exposer les détails et le processus aux lecteurs.
Ces faits, que nous ne pouvons passer sous silence, eurent lieu pendant sa retraite volontaire à Passy, chez la tante d'A. Gréclif, vénérable aïeule dont l'âge, 91 ans, sera pour les esprits timorés, une garantie suffisante, et les persuadera qu'aucune intrigue amoureuse ne se dissimulait lâchement sous le prétexte purement T.S.F. qui avait motivé le séjour chez elle du respectueux héros.
Saint-Mégomme, après la ruine de sa fondation dans la forêt normande, se sentit bien seul chez la nonagénaire dont les propos avaient une surprenante tendance à affecter la forme de l'onomatopée, et consistaient principalement en la répétition constante de certaines syllabes telles que *Pi, Ca, Lo Ga*, ayant vaieusement trait aux phénomènes élémentaires de la vie végétative... *Ca* surtout, que cette vénérable personne répétait à satiété, en fixant sur Saint-Mégomme attentif un regard voilé de réserve et de pudicité...
Saint-Mégomme, après avoir passé quelques jours à étudier chez sa partenaire ces curieuses tendances verbales, et n'en trouvant point l'explication logique qui devait satisfaire son esprit positif, se fatigua vite de cet insoluble problème de psychologie et entreprit la construction d'un haut-parleur électrodynamique, qu'il aurait cru déshonorant d'acheter dans un magasin, tout fait...
Ce n'est évidemment pas sur la construction du moteur que nous nous étendrons, bien qu'il y ait un volume à écrire sur l'art et l'ingéniosité avec lesquels Saint-Mégomme parvint, avec des moyens de fortune, à établir ledit moteur, à lui donner à coups de lime et de marteau, une forme à peu près normale, et à le douer des propriétés électriques rassurantes... Mais, comme chacun sait, un H.P. électrodynamique ne se compose pas seulement d'un moteur. Il faut aussi envisager de monter celui-ci derrière un écran. Or, cet écran, le fameux baffle des Américains, est constitué par une planche percée d'un trou circulaire, ou par une boîte cubique dont une des faces est percée d'un trou circulaire... C'est pour la planche pure et simple que Saint-Mégomme se décida, après mûres réflexions.
Et, bien qu'un trou soit en somme quelque chose dont l'insaisissabilité est décevante, quelque chose d'immatériel (essayez donc de prendre un trou et de le mettre dans votre poche) ce fut, hélas ! ce trou circulaire qui fut la cause innocente des déboires saint-mégommiens à l'occasion de la construction d'un H.P. électrodynamique...
Car, si étrange que cela puisse paraître à un Français moyen, ce trou est breveté, sans erreur ou omission... Mais n'anticipons pas !
Saint-Mégomme était ce matin-là en bras de chemise. Sa face était sereine, son œil clair. Armé d'une scie spéciale, il achevait de découper, en suivant une génératrice parfaitement circulaire, dans une planche de beau bois épaisseur 2 centimètres 25, le rond soigneusement repéré au crayon de charpentier. Satisfait de son travail, qui avançait, il fredonnait entre ses dents la parodie de *Valentine* sur laquelle nous avons précédemment attiré la bienveillante attention du lecteur, et il en était au vers charmant et cadencé :
Outre son petit tampon, son p'tit bouton, son p'tit coton... lorsque la partie sciée tomba brusquement à ses pieds, en lui meurtrissant cruellement le cor qu'il avait au petit doigt. Saint-Mégomme, plein de joie, méprisa la douleur, cessa de fredonner, repoussa négligemment le morceau de bois circulaire et, après avoir desserré ce qu'il appelait *l'état-moblie*, il brandit dans l'atmosphère l'écran futur de son Dynamique...
Or, il advint que Beauchémat, l'infâme Beauchémat, l'homme-safran, qui était en visite chez Saint-Mégomme, et sous l'œil duquel ces travaux herculéens, s'effectuaient, manifesta une fois de plus la satisfaction qu'il éprouvait toujours à décevoir Saint-Mégomme, et à troubler ses joies les plus pures... D'une voix aigre, il s'informa soudain :
— Cette planche ? dit-il. Ce trou ?
— Eh, bien ? s'enquit Saint-Mégomme. Ce trou ?
— N'est-ce pas, poursuivit Beauchémat, à la construction d'un H.P.



GRATUITEMENT
à titre de
PROPAGANDE
pendant 15 jours un PHONO de la 4^{me} marque OLYMPIA, 300 fr. d'une valeur de.....
sera offert aux lecteurs qui donneront une solution exacte et se conformeront aux conditions de notre
CONCOURS
ICE | ISN | PAR | NVI | CAE | CHY
Disposez ces rectangles bout à bout de façon à former les noms de quatre grandes villes de France
Découpez cette annonce et adressez-la aujourd'hui avec votre réponse à
LA PROPAGANDE (Service E)
51, rue du Rocher, 51, PARIS
Joindre pour la réponse une enveloppe timbrée portant votre adresse ou un coupon-réponse 99

Tous les amateurs sont invités à entendre
"LE POLYGLOTTE"
Prix monté nu **325 fr.**
En pièces détachées **265 fr.**
Seulement 8 connexions à faire
POSTE AUTOMATIQUE A 3 LAMPES A MONOREGLAGE
Démonstrations tous les jours de 6 h. à 7 h. 1/2 du soir. Réception des étrangers en H.P. pendant les émissions locales. Notre poste présente la curieuse particularité de fonctionner en fort H.P. sur la terre seule et sur ce seul collecteur nous sortons quelques étrangers en moyen H.P.
AMATEURS, sachez que vous pouvez transformer votre récepteur en POLYGLOTTE en y adaptant notre bloc d'accord spécial pour une dépense de 50 francs. Pour vous prouver qu'aucun bluff ne nous guide, venez l'entendre à cette adresse :
MOTO-RADIO, 9, rue Saint-Sabin, Paris (11^e)
Téléphone : Roquette 59-46.
EN RECLAME : Diffuseurs complets en ordre de marche, 100 fr. ; Beaux treuilles et ébenisteries pour T.S.F. ; Moteurs de diffuseurs, 23 fr., 35 fr. et 55 fr. ; Postes à galènes neufs, 23 et 40 fr. ; Transfos B.F. blindés tous rapports à 15 et 18 fr. ; Jeux de selfs montés complets écartement 16x4, le jeu 30 fr. ; Casques 1^{er} marque 2.000x2.000 à 20 fr. ; Jolis diffuseurs, 100 fr. ; Selfs de choc 2.400 tours sous soie, 10 fr. ; Condensateurs variables démuty 0,5/1.000 cadran argenté, 40 fr. ; Condensateurs 2 MF, 6 fr. ; 1 MF, 3 fr. ; 0,5 MF, 1 fr. ; Fil de cadre sous soie, 9 fr. 30 le mètre ; Rhéostats et potentiomètre, 6,50.
EBONITE noire, marbrée, blanche, rouge, verte, damier, givrée. — Coupe immédiate à la minute et à la mesure.
Catalogue général et schémas Polyglotte contre 1 franc en timbres
Ouvrez le dimanche de 9 heures à midi
REVENDEURS, DEMANDEZ-NOUS LE CATALOGUE CONFIDENTIEL

Évitez les courants de Foucault

Les pertes par courants de Foucault étant proportionnelles au carré de la fréquence, n'est-il pas paradoxal de trouver, dans un même poste, des transfos basse fréquence dont le noyau est feuilleté pour diminuer ces pertes et des transfos à fréquence beaucoup plus grande (H.F. et M.F.) munis de blindages dans lesquels se dissipe une énergie considérable ?
Le blindage, dans la stabilité du système, agit comme un frein serré dans une automobile en marche ! Et pourtant, un poste peut être stable, amplifier au maximum, sans artifices d'amortissement (blindages, résistances, faible chauffage, suppression d'une lampe à écran, etc...)
Il suffit d'employer en H.F. et en M.F. les seuls bobinages n'ayant pas de champ extérieur donc ne créant ni couplages intempestifs, ni courants de Foucault dans les masses métalliques voisines. Nous voulons parler des bobinages toroïdaux Ringlike. Les derniers enroulements produits par cette firme et spécialement adaptés aux lampes à écran sont, n'hésitons pas à le reconnaître, de pures merveilles.
E.-G. LUDOVIC.

électrodynamique que vous le destinez ?
Saint-Mégomme l'en assura une fois de plus, tout en remettant son travail sur l'établi pour en raboter certaines aspérités.
— Et, c'est bien, insista Beauchémat, l'écran-plan que vous venez de découper ? Le baffle, pour parler français, précisa-t-il.
Saint-Mégomme, croyant que l'envie seule inspirait le détestable personnage, se contenta d'une affirmation catégorique :
— Mais oui ! dit-il d'une voix sonore et légèrement impatientée.
— Ah ! fit Beauchémat d'un ton qui parut à Saint-Mégomme chargé de soudaines menaces, et lui fit lever la tête.
— Ah ! quoi ? demanda, énérvé, le surhomme de la T.S.F.
Beauchémat, après s'être fait prier un instant pour donner plus d'importance à ses paroles, consentit enfin à s'expliquer :
— Ce trou, expliqua-t-il avec emphase en désignant de l'index l'immatérielle absence de bois au milieu de la planche, ce trou constitue de votre part, sachez-le, Monsieur, une infraction, pour ne pas dire davantage, qui peut amener la saisie de votre haut-parleur et vous traîner devant les tribunaux, avec le motif. Ce trou circulaire creusé à la sueur de votre front dans une planche, fait l'objet, peut-être ne le savez-vous pas, Monsieur, d'un brevet (Rice-Kellog) pris par la maison Thomson-Houston, dont il ne vous est pas permis d'ignorer l'existence... Et je me ferai moi-même un devoir de vous dénoncer personnellement comme détenteur d'un trou sans licence, si vous ne prenez pas à ce sujet des mesures adéquates...
Sur ce, Beauchémat, satisfait de l'effet produit, prit son chapeau, et disparut en faisant claquer la porte.
— Adéquates ? pensa Saint-Mégomme estomaqué, en laissant choir son rabot. Est-il possible ? Juste ciel ! Cette planche percée, cette minette, si j'ose dire, serait brevetée et force me serait de prendre une licence et de l'y apposer. Beauchémat n'est pas homme à avancer une proposition qu'il n'est prêt en mesure de démontrer. Et alors, s'il y a un brevet, du fait même du perçage, avec l'intention morale que je nourris d'appliquer ce trou à un H.P. électrodynamique, je suis en contrevention avec les lois de mon pays. Oh ! chose atroce... Mon cœur se serre douloureusement dans ma poitrine oppressée...
(Que l'on constate ici à quel point Saint-Mégomme pousse le respect des lois, ainsi que la valeur morale de ses scrupules...)
Or, il n'est point douteux que chez Saint-Mégomme, les émotions vives et soudaines se traduisent presque toujours, physiologiquement, par des sensations qui le forcent à s'éclipser un instant pour gagner des régions de son appartement où notre maigre talent descriptif ne saurait le suivre avec avantage... Saint-Mégomme en proie à une émotion bien compréhensible, s'éclipsa donc après ces courtes réflexions, tant avaient été grands sa surprise et son désappointement en oyant les propos aigres-doux de l'infâme Beauchémat...
Mais quand il reparut dans son atelier, vingt minutes après, sa face au lieu de respirer quelque soulagement, exprimait au contraire une gravité plus grande. Son vaste front

E. LANCEL
Le Premier Poste sérieux à un prix raisonnable !
Notre Super-bigrille 6 lampes donnant les Européens sur cadre est livré avec :
6 lampes Radiotechnique ou Métal,
1 accu 30 ampères,
1 accu 80 volts,
1 cadre P.O.-G.O.,
1 diffuseur, moteur 4 pôles.
MATERIEL DE CHOIX
Notice A franco
Prix de Réclame : **1.395 francs**
A CRÉDIT
135 fr. à la commande et 12 mensualités de 120 fr.
absolument complet
1395 fr.

EN DEHORS DU SUPER-WASP, le meilleur récepteur du monde pour ondes très courtes ;
En dehors de l'AMPLI PILOT SUR SECTEUR ;
En dehors des célèbres LAMPES DE FOREST ;
Nous offrons notre dernière nouveauté
LE RÉCEPTEUR S.G.-6
(6 lampes, dont une à grille écran)
— vendu monté ou en pièces détachées — ainsi que nos nouveaux transfos M. F. entièrement blindés qui ont rendu possible ce MERVEILLEUX RECEPTEUR.
Schéma en grandeur nature du Récepteur S.G.6 avec instructions détaillées de montage envoyé gratis avec chaque jeu de transfos ; schéma seul contre 7 fr. 50 en timbres-poste.
Nos diverses notices sont envoyées franco contre 2 francs en timbres-poste, remboursables au premier achat.
AMERICAN RADIO CORPORATION
(FRANCE)
23, RUE DU RENARD — PARIS

MON TRAIN D'ONDES
Brevets élémentaires

(A. M. H. Wiest, Nancy.)
Bien que M. de Saint-Mégomme soit, à proprement parler, une personnalité presque surhumaine et, partant, fort complexe, nul ne saurait prétendre, et moins encore démontrer, que les lecteurs de l'Antenne, c'est-à-dire tout ce que le monde sans-filiste compte de bon, d'excellent, ne savent pas encore à quoi s'en tenir au sujet des principaux aspects de son caractère. De nombreuses études publiées dans l'Antenne, la parution prématurée de son oraison funèbre en deux chans, un roman à épisodes dont il était le principal personnage véridique, ont en effet dû les édifier sur ce héros que l'Europe nous envie, ainsi que sur quelques-uns de ses amis intimes et compagnons habituels, tout au moins d'une façon superficielle et suffisante dans la pratique de la radio.
Nous ne croyons donc pas avoir failli à notre devoir d'historiographe de cette puissante personnalité T.S.F. et nous n'hésiterons pas à prétendre même qu'un abonné de l'Antenne, pris au hasard, en sait au moins autant sur Saint-Mégomme, A. Gréclif et Beauchémat que sur Mahomet, le Marquis de Sade ou Gutenberg...
Toutefois, il apparaît que nous nous sommes insuffisamment appesantis sur un des côtés les plus saillants du caractère de notre héros, et n'avons pas su mettre en lumière l'une de ses vertus principales, tenant à son fond excellent, et développée par une éducation soignée et hautement moralisatrice reçue au temps de son enfance. Nous voulons parler de l'honnêteté saint-mégommiennne ; de son respect des lois ; des contrats, même unilatéraux ; du droit d'autrui à disposer de lui-même et des autres ; de sa notion extrêmement scrupuleuse du tien et du mien. Du sien surtout...
Et si, à plusieurs reprises, Saint-Mégomme fut, par exemple, pris en flagrant délit de « resquillage » dans les tramways de province, on ne saurait décemment attribuer ce fait à un désir immodéré de porter un préjudice quelconque aux Compagnies de transports en commun, mais bien à ce qu'un lecteur, M. Bravanlavy a sereinement qualifié :

AUDITIONS DU B.G.P. **RINGLIKE**
Montage à 5 lampes dont 2 M.F. à écran SANS AUCUN BLINDAGE
Mardis et Jeudis de 20 h. 30 à 22 h. 30
Catalogue, notice et schéma : 3 francs
Plans Ringlike, en relief figuré : 10 francs
25, rue de la Duée - PARIS-20^e
Métro : Gambotta ou Pelleport — Fermé le dimanche après-midi

**LA PRÉSENCE SUR UN POSTE
D'UN CONDENSATEUR PALF
EST L'INDICE D'UNE
FABRICATION SOIGNÉE**

de penseur était creusé d'un soubresaut plus profond, et ses yeux reflétaient une angoisse plus extraordinaire... Il s'arrêta, pensif, au milieu de la pièce, réfléchit avec intensité puis, prenant enfin un parti, il alla trouver dans sa chambre A. Grécif qu'il arracha à son étude des verbes concaves de la langue arabe, et qu'il mit au courant des doutes affreux qui venaient de surgir en son âme candide...
— Ayant confectionné, lui dit-il d'une voix émue, un Baffle suivant toutes les règles de l'art, c'est-à-dire une planche percée d'un trou circulaire, destinée à servir d'écran à un haut-parleur électrodynamique, je ne puis me dispenser de prendre une licence puisque le Baffle est breveté par une firme connue... Ma conscience, ma dignité m'interdisent de me trouver sur le déclin de ma vie à la tête d'un baffle clandestin, qui pourrait à tout instant être l'objet d'une dénonciation dont les effets se manifesteraient, au moment où je m'y attendrais le moins, par ministère d'huissier. Il va donc sans dire que je vais entreprendre illico les démarches nécessaires pour l'obtention de la licence Thomson-Houston. Mais, mon économe étant supposé en règle...

— Nous pourrions alors, je présume, oublier ces conneries-là ? demanda A. Grécif, haletant et résigné.
— Point du tout, car il nous reste à résoudre un problème de la plus pressante nécessité. Et Saint-Mégomme se penchant, chuchota quelques mots angoissés à l'oreille d'A. Grécif qui rougit et eut un haut-le-cœur.
« J'en viens, ajouta Saint-Mégomme avec véhémence et d'une voix plus audible, j'ai vu... de mes yeux vu, te dis-je ! J'ai examiné la chose avec attention et je fus frappé de la similitude... La forme, l'aspect général, à part quelques menus détails, sont identiques. Le bois est plus épais, c'est évident... Il y a bien aussi la charnière, destinée à faciliter l'utilisation, ou à en modifier les caractères, mais la mobilité de l'ensemble, que pour la commodité de la discussion nous appellerons si tu veux le Baffle 2^e manière, ne constitue pas à mon avis une différence essentielle pouvant faire l'objet d'un autre brevet. De plus, je ne puis suivre la maison en question sur ce... terrain !...
— Mais l'utilisation ? interrompit A. Grécif hors de lui. Le baffle n° 1 de ton H.P. est à utilisation verticale, tandis que le baffle deuxième manière, j'allais dire le baffle occulte, s'utilise, sauf ton respect, horizontalement !...
— Evidemment ! Et Saint-Mégomme s'épongea le front avec son petit tampon-buvard rotatif de poche. Mais pour le prouver, nous devrions plaider, nous aurions besoin d'un constat, d'une expertise peut-être, et, outre les conditions particulièrement désagréables dans lesquelles devraient se dérouler ces diverses opérations, sur les lieux mêmes... je répugnais à soutenir un procès dont l'issue, somme toute, pourrait être douteuse... Bien que le caractère T.S.F. du baffle deuxième manière soit mal défini, un avocat habile...

— Qu'est-ce que tu me chantes là ? — La vérité, ne t'en déplaise. Ainsi moi, n'est-ce pas là, je peux bien te le confier à toi, que j'ai imaginé le schéma du Superplex à 18 valves, un jour que j'y prolongeai un court répit pour réfléchir plus à l'aise, sans crainte d'être importuné. Je plus, j'y suis invinciblement attiré dès que par erreur, guigne ou distraction, j'amène mon réglage sur la lambda des P.T.T. Existerait-il donc réellement un rapport T.S.F. ?...
Quand je te dis qu'entre les mains d'un avocat habile, chez l'adversaire éventuel...
— Mais à ce compte-là, tout sert à la T.S.F. On pourrait breveter la pince à linge, le Trilobite de Mme de Persépolis, le calcul différentiel...
— Mon esprit se perd dans un abîme de perplexité, ajouta Saint-Mégomme. Je doute, te dis-je, je doute ! Allons sur les lieux, veux-tu ? Tu verras, de tes yeux. Tu donteras comme moi !...
Et Saint-Mégomme entraîna A. Grécif d'un bras angoissé vers le corpus delicti...
Est-il besoin d'insister sur le contre-examen auquel se livrèrent nos deux amis, examen au cours duquel ils se convainquirent mutuellement et une fois pour toutes de la forme nettement, indéniablement ad hoc du Baffle occulte qui, d'ailleurs, n'était très généralement pour A. Grécif qu'un banc d'essais, détail qui ne manquera point d'expliquer

au lecteur les motifs de son caractère acariâtre. Est-il besoin, pour mettre en valeur la haute moralité de Saint-Mégomme, de reproduire la discussion qui s'ensuivit ? Y a-t-il lieu de transcrire les arguments qu'il fit valoir aux yeux d'A. Grécif, à ses oreilles, et même à ses narines, pour prouver de façon irréfutable l'obligation dans laquelle il se trouvait de faire apposer une licence sur le baffle 2^e manière dont il était le détenteur provisoire ? et son éloquence pour démontrer qu'en aucun cas il ne saurait mépriser ses droits acquis, et moins encore s'assoir dessus ? Et pourquoi épiloguer sur les éléments du syllogisme final qui eut pour effet le départ immédiat d'A. Grécif, avec ordre péremptoire d'aller acquiescer sur-le-champ deux licences Thomson-Houston, conséquences logiques et légales du respect de Saint-Mégomme pour la chose brevetée...
YEZOR.

officiel qui sera exécuté sur le parvis de la Collégiale Saints Michel et Gudule.
Enfin, plusieurs tournois de Sociétés Chorales et instrumentales qui sont annoncés à Liège, Anvers et Charleroi seront également radiodiffusés.
A ces programmes musicaux, Radio-Belgique joindra des programmes littéraires établis par M. Théo Fleischman. Ces programmes, portant sur toute l'année, constituent une véritable anthologie parlée de la Belgique.
Si les sujets d'ordre international trouvent toujours place dans les chroniques du Journal Parlé et dans les causeries de vulgarisation émises quotidiennement l'après-midi, ce ne seront que des sujets concernant la Belgique qui seront traités dans les causeries données au cours des concerts de la soirée.
Ces causeries seront au nombre de cent cinquante environ. C'est dire l'importance et la variété du plan qui a été établi.
Tour à tour s'adresseront au public des personnalités bien connues de tous les milieux, des orateurs dont l'éloquence est appréciée de la foule. Citons quelques noms : MM. Charles Pergament, Victor Boin, Henri Liebrecht, Charles Conrardy, Frédéric Denis, Emmanuel Vossaert, Valère Gille, Gustave Van Zype, Herman Dons, Jef Dillen, Julien Flament, Jules Bourquin, Louis Piérard, Lucien Christophe, d'autres encore... Littérateurs, musicologues, professeurs, journalistes, critiques, historiens, se succéderont devant le microphone pour évoquer le visage de notre pays, son histoire, ses heures tragiques et ses journées heureuses, dénombrant ses trésors, proclamant les résultats de son labeur généreux et opiniâtre.
En outre, Radio-Belgique ajoutera à ces manifestations diverses, des auditions théâtrales et des lectures d'œuvres de notre littérature. Et nous ne parlons que pour mémoire des nombreuses radiodiffusions, des reportages des grandes cérémonies, inaugurations, cortèges, fêtes de tous genres qui constituent l'intéressant apport du Journal Parlé.
Ce bref résumé d'un copieux programme permet de se rendre compte de l'importance de la contribution que Radio-Belgique apportera à la célébration du Centenaire de notre Indépendance.

A RADIO-BELGIQUE

La célébration du centenaire de l'indépendance nationale

Récemment, le poste de Radio-Belgique a émis une première séance de gala consacrée au centenaire de l'Indépendance Nationale. Au cours de cette soirée, M. van Sout de Borkenfeldt, directeur de la station, a pris la parole pour préciser le programme établi en vue d'associer dignement la radiophonie à toutes les grandes manifestations prévues pour 1930.
En plus des grands efforts qui seront fournis pour parfaire la technique et l'importance des émissions de Radio-Belgique, une campagne artistique sera activement menée devant le microphone. Sous la direction de M. René Teller, chef des services musicaux, de nombreuses œuvres belges seront diffusées, et l'on trouvera dans de copieux et éclectiques programmes, les noms de Grétry, Gossec, De Bleriot, Vieux-Temps, Peter Benoit, Jan Blockx, Guillaume Leker, César Franck, Huberty, Tinel, Biarent, Van den Eynde, etc...
Les compositeurs contemporains seront invités à présenter eux-mêmes leurs œuvres à l'incomparable public sans-filiste.
Citons parmi eux : Jongen, Lunsens, Mortelmans, Rasse, Gilson, De Boeck, Moulart, Quinet, Schoemaeker, Poot, Sylvain Dupuis, Marsick, Albert Dupuis.
Dans le domaine des diffusions extérieures, Radio-Belgique se mettra en rapport avec les associations provinciales organisant des manifestations artistiques. C'est ainsi que l'on peut déjà compter sur des radiodiffusions de manifestations organisées par la province d'Anvers, qui prépare une série de plus de vingt concerts symphoniques, par la province de Liège, qui organise un cycle Grétry, et par la ville de Charleroi, qui donnera des concerts d'œuvres de compositeurs du Hainaut.
Radio-Belgique espère en outre pouvoir radiodiffuser les diverses œuvres belges que montera le théâtre de la Monnaie : *Katarina*, d'Edgard Tinel ; *Céphale et Procis*, de Grétry ; *La Fiancée de la Mer*, de Jan Blockx ; *Quantin Ducard*, de Gevaert et *Rena*, de Van den Eynde.
Parmi d'autres manifestations musicales qui seront captées à Bruxelles, signalons *La cantate flamande*, de De Boeck et *La cantate française*, d'Albert Dupuis, exécutées par quinze cents choristes dans le Parc du Cinquantenaire, ainsi que le *Te Deum*

Paris a déjà pu faire l'expérience de la fécondité d'une telle collaboration. Le comité des émissions de la Compagnie Française de Radiophonie a bénéficié à plusieurs reprises déjà, des suggestions présentées par notre Association. J'ose dire qu'il en a tenu largement compte et qu'il est exact par conséquent que des améliorations ont été apportées par ce poste à ses programmes, dues, très précisément, à l'intervention des auditeurs...
Cette manifestation ne sera pas unique et l'Association se préoccupe, dès maintenant, d'en organiser de nouvelles dans d'autres villes de France où elle espère rendre les mêmes services, collaborer aux mêmes événements et recueillir les mêmes témoignages de sympathie.
Notre concours
Le succès remporté par la première partie de notre concours a dépassé toutes nos prévisions : nous avons reçu plus de 3.000 réponses. Le dépouillement de ce volumineux courrier exige, nécessairement, un temps considérable.
Les trente histoires jugées dignes d'affronter les suffrages du public sans-filiste, sont choisies par un jury, présidé par M. Georges Lecomte, membre de l'Académie Française, vice-président de notre conseil de direction. M. Georges Lecomte est assisté de trois écrivains connus de tous nos auditeurs :
MM. André Billy et Georges Colomy ; Mme Titayna.
Ces trente histoires seront lues à différentes reprises au cours du premier entr'acte des concerts de Radio-Paris, à 20h.30, à partir du jeudi 20 février.
Afin d'éviter toute confusion, chaque des histoires lues au micro sera pourvue d'un titre et d'un numéro.
C'est à cette date que commencera la deuxième partie du concours dont nous rappelons le règlement :
Après avoir entendu les trente histoires, les concurrents feront une liste des cinq histoires qu'ils jugent les meilleures, classées dans l'ordre de leurs préférences. Nous publierons à la fin du concours la liste type des cinq histoires qui auront obtenu le plus de voix. Les auteurs de ces cinq histoires recevront les prix suivants :
Premier prix : Radiola Sfer 30, fonctionnant directement sur le courant, d'une valeur de 3.950 francs ;
2^e et 3^e prix : Radiola Sfer 29, sur cadre, d'une valeur de 3.215 francs ;
4^e et 5^e prix : Radiola Sfer 28 sur cadre, d'une valeur de 2.350 francs.

Association des auditeurs de la Radiodiffusion Française

L'activité de l'association en province

L'Association des Auditeurs de la Radiodiffusion Française vient d'organiser, en province, la première de ses manifestations en collaboration avec Radio-Paris.
Mettant à profit l'organisation au Havre par la Radio-Libre et le Havre-Eclair, d'une exposition de T.S.F., l'Association a donné un grand concert au profit de l'Union des Œuvres de l'Enfance. Cette manifestation a reçu la consécration d'un plein succès. Radio-Paris — pour la première fois — invitait les artistes qui se font entendre dans son auditorium, à donner un concert marqué, non seulement par leur talent, mais par leur présence effective. Ce fut pour beaucoup une véritable révélation. Tant d'auditeurs avaient tant de soirs entendu la voix de Mme Martinelli, de Mme Vera Peeters et de Mme Sonia Verbitzki, sans oublier celle de M. Couzinou, que leur désir était grand de recevoir la visite de ces artistes très distingués.
M. Denis d'Inès, sociétaire de la Comédie-Française, ainsi que Mlle Marcelle Romée et Mlle Faber, avaient bien voulu se joindre à l'équipe ainsi que le Quatuor de Radio-Paris et Jean Doyen. Aussi l'accueil fut-il triomphal, et l'enthousiasme du public havrais se traduisit de façon tangible par une quête abondante faite au profit de l'Œuvre, en faveur de laquelle la manifestation artistique était organisée.
M. Chaveriat, qui représentait l'Association, prit la parole au début de la soirée pour faire connaître aux sans-filistes havrais l'objet de la nouvelle organisation et nous ne pouvons mieux faire que de citer ici quelques lignes du discours qu'il voulut bien prononcer :
« ...En radiophonie comme en toutes choses dans l'ordre du domaine industriel ou commercial, le dernier mot doit appartenir à l'usager. Les émissions seront bonnes le jour où elles seront jugées telles par la quasi-unanimité des auditeurs à qui elles sont destinées.
« Et comment ceux-ci auraient-ils pu faire connaître leurs sentiments, apporter leurs encouragements, présenter leurs critiques ou leurs réserves, s'ils avaient été isolés ? Leurs observations ne peuvent avoir de force que si elles grouperont derrière elles des effectifs imposants, des volontés bien déterminées.
« Une telle méthode de travail ne peut que recueillir l'agrément des postes émetteurs.
« Ces derniers ont tout intérêt à prendre connaissance des dossiers de plus en plus riches que nous constituons à notre Association et Radio-

Paris a déjà pu faire l'expérience de la fécondité d'une telle collaboration. Le comité des émissions de la Compagnie Française de Radiophonie a bénéficié à plusieurs reprises déjà, des suggestions présentées par notre Association. J'ose dire qu'il en a tenu largement compte et qu'il est exact par conséquent que des améliorations ont été apportées par ce poste à ses programmes, dues, très précisément, à l'intervention des auditeurs...
Cette manifestation ne sera pas unique et l'Association se préoccupe, dès maintenant, d'en organiser de nouvelles dans d'autres villes de France où elle espère rendre les mêmes services, collaborer aux mêmes événements et recueillir les mêmes témoignages de sympathie.

PALF-VALUNDIA
REGLAGE INSTANTANÉ
Voir annonce 1^{re} page des programmes

Spécialité de coffres, carters ou blindages pour tous usages de l'industrie Radio-Électrique
Etablissements BROUGNON
157, Rue Oberkampf, PARIS (10^e)

Lampe de Réception

VATEA

Lampe de Réception

TYPES	Unités	U.X. 406	H.X. 406	L.X. 414	R.X. 406	D.G.P. 3	D.U. 412	D.X. 106	T.N. 406	U.U. 412	D.D.U. 412	R.E. 4.100
Tension de chauffage....	Volts	4	4	4	4	3,8	3,8	1,3	4	3,8	3,8	4
Intensité de chauffage....	Amp.	0,06	0,06	0,14	0,06	0,06	0,12	0,06	0,06	0,13	0,12	1
Tension anodique.....	Volts	40-150	40-150	40-150	50-150	4-15	23-35	4-20	30-60	50-120	4-15	2.220
Résistance intérieure....	Ohms	5.000	3.350	1.750	16.700	5.000	3.000	5.500	42.000	11.300	9.000	5.500
Pente	M.A. par volt	1,8	2	3,6	2	0,5	2,4	1	0,3	0,7	0,65	0,65
Coefficient d'amplification	K. en volts	9	17	6,3	33	5	7	5,5	33			
Courant de saturation....	M.A.	40	40	30	40	3-3,5	32	12	15	3	3,5	2.100
Courant normal.....	M.A.	6	6	10	5	2	9	6	4	4	2	60
Polarisation grilles aux...	Volts	p. 100 v.	p. 100 v.	p. 100 v.	p. 100 v.	Voir notice						
Polarisation grilles B.F....	Volts	p. 100 v. 0	p. 100 v. 0	100 v. -4	0							
Utilisation		1. 2. 3.	1. 2. 3.	2. 4.	1. 2. 3.	1. 2.	1. 2.	1. 2. 3.	1. 2. 3. 4.	1. 2. 3.	1. 2. 3.	Redresseur
Prix	Fr. :	37.50	50	60	30	50	70	32	70	50	80	80

Spécialités : M.F., H.F. = 1 D = 2 B.F. = 3 B.F. = 4 H.F. et B.F. à résistance 5 oscillatrice 6
U = Universelle R = ampli à résistance
D = bigrille ex. H = Haute fréquence L = basse fréquence U.U. 412 = 2 lampes universelles
T = trigrille D.U. = bigrille universelle Répétition = double

EN VENTE PARTOUT GROS : JULES COULON et FRERE, 24, Rue des Petites-Ecuries, PARIS

La Maison PAUNAG, de BERLIN,

met le public en garde contre des déceptions
causées par des imitations de son moteur :

"VÉRITABLE PAUNAG DUPLEX"

créé et fabriqué par elle depuis janvier 1928.



Dorénavant, pour éviter toute
confusion préjudiciable à la clien-
tèle, son moteur sera vendu sous
la marque :

"KOBALT"

Exigez-la pour votre garantie

Agence exclusive pour la France,
les Colonies
et les pays continentaux :
10-12, Place des Reignaux
LILLE

Prix imposé : 160 francs
TAXE COMPRISE

Agents et représentants demandés
pour tous pays
Livraisons immédiates

Les concurrents qui nous auront
adressé la liste se rapprochant le
plus de la liste-type des cinq histoires
primées recevront les 190 prix sui-
vants :

- Premier prix : Radiola Sfer 30, fonctionnant directement sur le courant, d'une valeur de 3.950 francs ;
- 2° et 3° prix : Radiola Sfer 29, sur cadre, d'une valeur de 3.215 francs ;
- 4° et 5° prix : Radiola Sfer 28, sur cadre, d'une valeur de 2.350 francs ;
- 6° au 45° prix : Abonnement d'un an à Radio-Magazine, à L'Antenne, ou vingt numéros de Radio-Sélection, au choix. Nous disposons de 10 abonnements à Radio-Magazine, 10 abonnements à L'Antenne et de 20 abonnements à Radio-Sélection ;
- 46° au 90° prix : Abonnement de 6 mois à Radio-Magazine ou à L'Antenne, ou à Radioélectricité et Q.S.T. Français, au choix. Nous disposons de 10 abonnements à Radio-Magazine, de 25 abonnements à L'Antenne et de 10 abonnements à Radioélectricité et Q.S.T. Français.
- 91° au 190° prix : Abonnement de 3 mois à L'Antenne.

Pour départager les concurrents, nous leur demanderons de répondre à la question subsidiaire suivante :
De quelle distance de Paris, nous parviendront les deux histoires qui auront obtenu le plus de voix ?
Cette seconde partie du concours sera close le 10 mars.
Nous rappelons qu'elle est comme la première partie, exclusivement réservée aux membres de notre Association.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

PARIS-MONTPARNASSE-NANTES
en 5 h. 12

Départ de Paris-Montparnasse : 18 h. 10 ;
arrivée à Nantes-Etats à 23 h. 22.
Départ de Nantes-Etat à 5 h. 45 ; arrivée à
Paris-Montparnasse à 11 h. 52.
Voitures directes, 1^{re}, 2^e, 3^e classes.
Wagon-Restaurant.

Abonnement à «L'Antenne»

Achetée au numéro, «L'Antenne»
coûte 52 francs par an. L'abonnement
annuel est de 40 francs. En vous abon-
nant, le meilleur journal de T.S.F. ne
vous coûte plus que 77 centimes le nu-
méro, d'où un bénéfice net pour vous de
12 francs par an. Ajoutez à cela le
plaisir de recevoir votre journal pré-
féré chez vous, à dates fixes, la cer-
titude de ne pas manquer un seul nu-
méro du fait d'un oubli ou d'un em-
pêchement possible de votre part...
Chaque abonné reçoit notre superbe
carte radiophonique de l'Europe.

IL FAUT ACHETER :

Le Recueil des Montages

contenus dans les principaux numéros épuisés de L'Antenne

Le récepteur Schnell
La détectrice à réaction

Le C-199 à accord Bourne
Un quatre lampes sensible
Le supradyne B G P

Le supradyne 5 à 2 M F
Le supradyne 6 à 3 M F

CES MONTAGES COMPRENNENT LES DERNIERS
PERFECTIONNEMENTS DE LA RADIOTECHNIQUE

56 Pages : 1 franc — BELGIQUE : 1 fr. 50

PAR POSTE, FRANCE ET COLONIES : 1 Fr. 05 — ETRANGER : 1 Fr. 50.

En vente aux Publications et Editions Françaises de T.S.F. et de Radiovision, 53, r. Réaumur, Paris-2°

Les Lois Ribot-Loucheur

SUR LES

Habitations à bon marché

ET LES

Logements à loyers modérés

par M. CABIROL

avocat à la Cour d'appel

Prix : 7 fr. 50

France, Colonies :

Franco recommandé..... 8 fr. 55

PUBLICATIONS

ET EDITIONS FRANÇAISES
DE T.S.F. ET RADIOVISION
53, rue Réaumur — Paris (2°)

L'IMPRIMERIE REAUMUR
ET L'HELIOGRAVURE ROTATIVE
98-100, Rue Réaumur, Paris-9°

Dans les Radio-Clubs

Radio-Club Phocéen

C'est samedi 8 février que ce sympa-
thique club marseillais donnait sa fête
annuelle aux Salons Longchamp, et tout
porte à croire que c'est un succès de
plus qui a été enregistré.

Un grand banquet, auquel assistaient
les présidents des autres clubs de sans-
filistes et les personnalités président
aux destinées de la T.S.F. à Marseille,
ouvrit cette fête qui se continua par un
bal des plus joyeux.

C'est l'orchestre Bourillon-Joe qui était
aux pupitres, pour la plus grande sa-
tisfaction des adeptes de Terpsichore ;
un cotillon monstre et une grande ba-
taille... de boules avaient été prévus.

Nul doute que les dirigeants de ce
club s'attirent une fois de plus les re-
merciements des sans-filistes marseil-
lais pour la bonne soirée qu'ils ont pas-
sée.

Radio-Club de Clichy

Programme de la réunion du 19 février
à 20h.30 : Cours d'électricité par M.
Briffard, sur les généralités du courant
alternatif ; essais de diverses moyen-
nées fréquences.

Radio-Club de Levallois

Le 18 février, une conférence sur les
ondes très courtes et les récepteurs pour
la réception de ces ondes sera faite par
M. Charraux. Ensuite le conférencier
présentera un poste à O.T.C., réalisé par
lui. Les schémas seront projetés.

La deuxième partie de cette réunion
sera consacrée à la description, par M.
Touchoux, de postes émetteurs à faible
puissance et en particulier de celui en
fonctionnement à la station du Radio-
Club. Cette causerie sera accompagnée
de projections.

Tous les amateurs de Levallois et en-
viron sont invités cordialement.

Radioélectricité et QST Français

réunis
EN VENTE PARTOUT

Prix : 6 francs

L'abondance des matières
nous oblige à remettre à la se-
maine prochaine l'étude de
A. Tailliez : « La Radio à la
portée de tous ».

NOS PETITES ANNONCES

Les Petites Annonces doivent
nous parvenir le mardi soir avant
18 heures pour paraître le vendredi
suivant. Elles sont payables d'avan-
ce soit à nos caisses, soit par man-
dats-poste ou timbres-poste ; la ré-
ception d'un chèque postal ayant
toujours lieu 5 jours après l'avis
d'envoi.

Le tarif de nos Petites Annonces
est de 6 francs la ligne de 36 let-
tres ou signes.

Les annonces ayant un caractère
commercial ne sont pas acceptées
sous cette rubrique qui est exclu-
sivement réservée aux amateurs,
et aux demandes et offres d'em-
ploi. Il n'est pas envoyé de justifi-
catif.

ON DEMANDE Amateurs et Per-
sonne sérieuse pour
placer parmi relations appareils et ac-
cessoires de T.S.F. Fortes commissions.
Ecrire aux Ets E. Lepelletier, 192, fau-
bourg Saint-Antoine, Paris-12°. Deman-
der le catalogue général gratuit.

ON DEMANDE ingénieur électro-acou-
sticien au courant amplis basse fré-
quence et haut-parleur de puissance
S'adresser à la Revue, qui transmettra.
S'abstenir si pas références sérieuses.

REPRESENTANTS visitant vendeurs
postes T.S.F. sont demandés pour
tous départements France et Etranger.
Commission importante. Dema. Decheri
et Marsy, ingénieurs constructeurs, La
Gorgue (Nord).

ON DEMANDE installateurs ou ama-
teurs pour placer chargeur automa-
tique sur courant continu sans débran-
cher fils 4 volts, 4-80, 4-120 v. Forte com-
miss. Weber, 15, rue de Berne, Paris.
Gut. 62-44.

JEUNE HOMME, connais. à fond T.S.F.,
électr., mont., dépann., ayant auto,
cherche situation d'avenir gérance ou
associé. Sér. réf. Leclère, 1, rue Pernelle.

ON DEMANDE bons dépanneurs ayant
sérieuses connaissances en T.S.F. Pa-
gès, 36, rue Arthur-Rozier, Paris (19°)
Métro Botzaris.

ING. SPECIALISTE T.S.F. disp. enc.
quelq. heures p. sem. Px avant. Ecr.
Shapeerow, 3, rue d'Arras, Paris (5°).

ON DEMANDE voyageurs désirant s'ad-
joindre carte diffuseurs et moteurs
diffuseurs. C.I.B., 105, rue Haxo, Paris.

BELGIQUE, ESPAGNE : On demande dé-
positaires grossistes pour moteurs dif-
fuseurs Triplex deux et quatre pôles.
C.I.B., 105, rue Haxo, Paris

OCCASION : Supra : BGP type DD,
5 l. nu, avec cadre, diffuseur et un
accu 30 A, 1.000 fr. Malabre, 12, av.
Dianoux, Asnières (gare Bécon).

*Le redresseur
Parfait*

Le CUPOXYDE
Redresseur de courant
Sec à l'oxyde de cuivre

Construit par les E^{ts} ARIANE, 4, rue Fabre-d'Eglantine, PARIS (XII°)
Téléphone : Diderot 43-71

ALIMENTATION TOTALE sur secteur alternatif	CHARGEURS D'ACCUS
TENSION PLAQUE	4 Volts 100 milli
TENSION CHAUFFAGE	4 — 200 —
EXCITATEURS pour H. P. ELECTRODYNAMIQUES	4 — 500 —
	CHARGEURS 4-80
	— 4-120
	— 80
	— 120

ON DEMANDE dépanneur-monteur pré-
santant bien, sérieuses références, au
courant appareils T.S.F. et reproduction
phonographique. Se présenter le
matin 47 bd de Levallois à Neuilly-
sur-Seine.

ON DEMANDE de très bons dépanneurs
ayant grande pratique en T.S.F.
S'adresser le dimanche 16 février de 9 à
12 h. à Radio-Vitus, 90, rue Damrémont,
à Paris.

F. DE BEVILLE Ingénieur
en T.S.F.
33, boulevard des Batignolles
est à votre disposition pour renseig-
nements, mises au point. Dépan-
nages. — Téléphone : Louvre 31-18.

TELEPHOTOGRAPHIE
Construisez vous-même un Mécano-
graphe, récepteur d'images assurant
d'excellents résultats. — Schémas,
plans et gabarit de perçage gran-
deur naturelle, les 3 planches, prix :
10 francs. — DELMAS-TESTART,
Chauny (Aisne).

Monteurs T.S.F. et PICK-UP. Aides-
monteurs demandés par Radio J.T.,
4, avenue de Verdun, Valenciennes

PETITES ANNONCES Bon N 360

Les manuscrits insérés ou non ne
sont pas rendus.
L'Administration se réserve de ne pas
insérer les documents qui lui sont en-
voyés et décline toute responsabilité
quant à la perte de ces documents.

Publications et Editions Françaises
de T.S.F. et Radiovision
Le Gérant : OSCAR GEAY.

**VISITEZ la
BELGIQUE**

MAXIMUM de facilités et MINIMUM de dépenses
grâce aux
**Cartes de Libre Circulation
à Prix réduits**

Consultez l'Office des Chemins de Fer
Belges, 32, Rue de Richelieu, à Paris

RENSEIGNEMENTS SUR TOUT :
Villégiatures à la Mer, à la Montagne. Visite
des Célèbres Villes d'Art, des Monuments
historiques, des Curiosités naturelles : Grottes
de Hen, etc. Circuits Automobiles.
Notice illustrée. Guide-Tarif des
Hôtels envoyés GRATUITS sur demande
PRIME AU CHANGE

CHEMINS DE FER DE L'ETAT
Voitures directes
PARIS - DEAUVILLE
pendant la saison d'hiver
Pendant toute la saison d'hiver et
chaque jour, des voitures directes 1^{re}
et 2^e classes, évitant les changements
et attentes, sont mises en service par
les Chemins de fer de l'Etat.
Départ de Paris-Saint-Lazare : 8h.20,
16h.10 et 20h. — Arrivée à Trouville-
Deauville : 12h.14, 19h.45 et 23h.58.
Départ de Trouville-Deauville : 8h.,
13h.4 et 18h. — Arrivée Paris-Saint-
Lazare : 11h.57, 17h.43 et 23h.32.

A VENDRE, cause double emploi, un
jeu Tesla et 3 transfo moy. fréq. to-
rôiaux Runglike avec supports, 120 fr.
(valeur 320 fr.), 5 condensateurs var. à
air 0,25/1.000 Wireless, 50 fr. (valeur 120).

COLLECTION Antenne n° 155 à 177 et
204 à 358, 60 fr. Chaffard, Germolles,
par Mellecey (S.-et-L.).

OCCASION : Alimentation dir. Rectox
4 v. sous 0,4 A et 150 v. sous 30 mA,
prises 80 v et 40 v. Polar. régl. 2 voltmè-
tres ; neuf, 1.200 fr. Abbé Guillaume,
Ardon, par Olivet (Loiret).

SERAIIS ACQUEREUR n° 61 Q.S.T. Fa-
re offre à Sayous, 4, rue Général-
Joubert, Oran.

ON DEMANDE des représentants D'
Titus, 69, rue de Wattignies, Paris.

BELLE OCCASION : 1 accumulateur 4
volts Slem, 1 accu 80 volts Dimin, 1
chargeur Phillips. S'adresser 84, rue
La Fontaine, au concierge.

TESLA, 2 transfo MF blindés, accor-
dables, en bloc 100 fr. H.-P. petit Bru-
net, 120 fr. Etat neuf. Bourdelles, 8, pl.
Laganne, Toulouse.

RADIOLA SPER 29, servi 1 mois, fiche
garantie, val. 1.520, vendu cse dép.
av. 500 fr. rabais. Tubhétéro, et tubos-
cili, neufs, au plus offrant. Thiolat,
instituteur, Beaufou (Vendée).

LOCAL A CEDER pour T.S.F., près place
L. Clichy, 40 mq, bail 5 ans, loyer 2.000
fr., reprise 2.000 fr. S'adr. Martin, 2,
rue Lacroix prolongée, Paris (15°).
Vaug. : 49-38.

A VENDRE superhétérodyne Radio L.L.
A 1930, état neuf, marche parfaite, ré-
ception très pure de ts les postes, cédé
pour 1.250 fr., valeur 3.000 fr. Bailly, 9,
av. de Gravelle, à Charenton, près porte
de Charenton, Tram. 21.

SUPER 3 lampes, neuf, à vendre cause
S départ. Complet, 1.500 fr. S'adresser
Bourhy, 175, avenue Victor-Hugo, Fon-
tenay-sous-Bois (Seine).

T.S.F. Urgent. Raison santé cède const.
T.S.F. vente appareils T.S.F. riche
banlieue Nord, 10 min. Paris. Joli mag.
pien centre, loyer 3.000, bénéf. à augmen-
ter 35.000. Affaire sans concurrence.
Traite avec 30.000 1^{er} instal. payé. Thi-
bert, 24, rue Pasteur, Enghien.

OCCASION SUPERBE : Vitus superhét.
8 lampes, compl., cadre, diffus. Point-
Bleu, accus. Tél. Did. 43-36, après 20 h.,
2.500 francs.

CAUSE double emploi, à vendre super-
hétérodyne 7 lampes, neuf, ondes de
25 à 3.000 mètres, complet, avec cadre.
M. Becane, 6, rue Antoinette, Paris (18°).
Visible après 20 heures.

REPRESENTANTS, à la commission,
sont demandés pour le placement de
postes et cadres. Thiney, constructeur,
72, rue Truffaut, Paris.

MONTEURS, dépanneurs, électri-
ciens, contre une enveloppe tim-
brée, vous recevrez votre carte d'ache-
teur permanent donnant droit de 30
à 40 % de réduction. Mayer, 5, rue
La Quintinie, Paris (15°).

REVENDEURS, représentants, n'at-
tendez pas la concurrence p. ven-
dre poste secteur. Soyez bon premier
dans votre région. 3 modèles 3, 4
et 5 lampes. Aucun poste en dépôt.
Vente comptant ou c. rembt., mais
prix extrêmement bas. Legendre, Ra-
dio, 11, rue Sophie-Germain, Pa-
ris (14°).

A VENDRE poste 5 lampes, état neuf,
à complet, avec 1^{re} tierce, haut-parleur,
à sa. 1.500 fr. S'adresser, le soir
après 8 heures, 58, rue Frédéric-Pel-
lotier, Bruxelles (rez-de-chaussée).

NOUS DEMANDONS partout pour nous
représenter commerçants en T.S.F. et
électriciens. Conditions très avantagen-
ses. Thiney, constructeur, 72, rue Truf-
faut, Paris.

BON VIOLON Charles Brugère, daté de
1893 et portant le n° 9, 1.200 fr.
DIFFUSEUR Radiolavox pendulette,
comme neuf, 250 fr. R. L., à L'Antenne.